

Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000 – 2002)

Elisabetta Pagnossin



Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000 – 2002)

Elisabetta Pagnossin

Le Conseil de la recherche en éducation a pris acte, dans sa séance du 11 novembre 2002, de ce rapport et en a autorisé la diffusion des parties I et II.

Les recommandations finales doivent encore faire l'objet d'un débat.

Fiche bibliographique :

PAGNOSSIN, Elisabetta. - Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000 - 2002) / Elisabetta Pagnossin. - Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPA), 2002. - 58 p. ; 30 cm. - (02.9)

CHF 7.30 (+ port)

Mots-clés: *Répertoire, Recherche en éducation, Analyse critique, Enseignement supérieur, Centre de recherche, Coopération, Futurologie, Suisse romande, Tessin*

Cette publication est également disponible sur le site IRDP:

<http://www.irdp.ch/publicat/publi-cd.htm>

La reproduction totale ou partielle des publications de l'IRDPA est en principe autorisée, à condition que leur(s) auteur(s) en ai(en)t été informé(s) au préalable et que les références soient mentionnées.

Photo de couverture : Maurice Bettex – IRDP

Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000-2002)

Résumé

Cette étude présente un inventaire des recherches en éducation menées en Suisse romande et au Tessin entre janvier 2000 et juin 2002. Les données ont été collectées de manière systématique en puisant les informations dans un matériel documentaire abondant et divers.

L'analyse porte avant tout sur les institutions, publiques et privées, universitaires et non universitaires, qui abritent des recherches dans le domaine de l'éducation. Les projets sont analysés, entre autres, sous l'angle de leur thématique, de leur durée, de l'origine de leur financement et des destinataires. Enfin, les moyens de valorisation des résultats permettent de décrire les liens de collaboration scientifique, ainsi que les réseaux de communication tissés par les chercheuses et les chercheurs aux niveaux national et international.

La perspective comparative, toujours présente, suit l'évolution de ces éléments dans le temps. En outre, la description minutieuse de la situation actuelle permettra de tracer les tendances et les développements possibles des recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin.

Inventar der erziehungswissenschaftlichen Forschungen in der Westschweiz und im Tessin (2000-2002)

Zusammenfassung

Die vorliegende Studie bietet ein Inventar der Forschungen im Bereich der Erziehungswissenschaften, die zwischen Januar 2000 und Juni 2002 in der Westschweiz und im Tessin durchgeführt wurden. Die Angaben beruhen auf einer systematischen Sammlung der einschlägigen Informationen in zahlreichen und verschiedenartigen Dokumentationen.

Die Erfassung bezieht sich vor allem auf öffentliche und private Institutionen, sowohl innerhalb als auch ausserhalb der Universitäten, in denen Forschungen auf dem Gebiet der Erziehungswissenschaften unternommen werden. Die Projekte werden unter anderem unter den Gesichtspunkten Thematik, Dauer, Finanzquellen und Adressaten analysiert. Den Angaben zur Verbreitung der Forschungsergebnisse lassen sich die wissenschaftliche Zusammenarbeit sowie die Kontaktnetze entnehmen, welche die Forscher und Forscherinnen auf nationaler sowie internationaler Ebene geknüpft haben.

Dank einer vergleichenden Perspektive lässt sich die Entwicklung der obigen Faktoren im Laufe der Zeit verfolgen. Die präzise Erfassung der gegenwärtigen Forschungslage ermöglicht es, künftige Tendenzen und Entwicklungslinien der erziehungswissenschaftlichen Forschung in der Westschweiz und im Tessin festzulegen.

**Inventario critico della ricerca sull'educazione
in Svizzera romanda e in Ticino (2000-2002)**

Riassunto

Questo studio presenta un inventario delle ricerche sull'educazione condotte in Svizzera romanda e in Ticino fra gennaio 2000 e giugno 2002. I dati sono stati raccolti in modo sistematico estraendo le informazioni da un materiale documentario abbondante e diverso.

L'analisi porta innanzitutto sulle istituzioni, pubbliche e private, universitarie e non universitarie, che accolgono le ricerche nel campo dell'educazione. I progetti sono analizzati, fra l'altro, dal punto di vista della loro tematica, della loro durata, dell'origine del loro finanziamento e dei destinatari. Infine, i modi di valorizzazione dei risultati permettono di descrivere i legami di collaborazione scientifica così come le reti di comunicazione tessute dalle ricercatrici e dai ricercatori a livello nazionale e internazionale.

La prospettiva comparativa, sempre presente, segue l'evoluzione di questi elementi nel tempo. Inoltre, la descrizione minuziosa della situazione attuale permetterà di tracciare le tendenze e gli sviluppi possibili delle ricerche sull'educazione in Svizzera romanda e in Ticino.

**Critical assessment of education research
in French-speaking Switzerland and in the Ticino (2000-2002)**

Abstract

This paper presents an assessment of the education research carried out in French-speaking Switzerland and in the Ticino between January 2000 and June 2002. The data was systematically compiled from a wide and varied range of documentary sources.

The analysis primarily focuses on public and private institutions, both universities and other institutions, which conduct primary research in the field of education. Among other things, projects are analysed from the perspective of their theme, their duration, their source of funding and their target audience. Finally, the ways in which the results are put to use allow the tracing of links within the scientific community, as well as the communication networks established between researchers at national and international levels.

The comparative perspective, always present, follows the evolution of these elements in time. Furthermore the detailed description of the present situation will allow trends to be identified as well as potential developments in education research within French-speaking Switzerland and the Ticino.

Table des matières

Résumé	1
Zusammenfassung	1
Riassunto	2
Abstract	2
Introduction	5
Première partie - La description critique de la démarche de collecte des données	7
1.1 La définition des objectifs et des concepts	7
1.2 La description de la démarche	8
1.3 La collecte des données	10
1.4 L'analyse critique de la démarche et du matériel récolté	11
Deuxième partie - Les recherches en éducation	13
2.1 Les lieux de la recherche en éducation	13
2.1.1 Les institutions répertoriées par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)	13
2.1.2 Les institutions concernées par des projets de recherche en 2000-2002	15
2.2. Les projets de recherche	16
2.2.1 L'analyse selon le lieu de recherche	16
2.2.2 Le cadre temporel des projets	18
2.2.3 L'origine du financement principal	20
2.2.4 Les thématiques des projets	23
2.2.5 Les destinataires	28
2.2.6 Les collaborations entre chercheurs	30
2.3 Les publications	33
2.3.1 Les types des publications	33
2.3.2 La diffusion géographique des publications	35
2.3.3 L'analyse des revues selon la diffusion géographique	36
2.3.4 L'analyse des revues selon le public-cible	37
2.3.5 Les collaborations entre auteurs dans les publications	38
Remarques conclusives et propositions à débattre	41
Ouvrages cités	47
Liste des abréviations utilisées	50
Annexe I : Priorités de la recherche arrêtées par la CIIP, le 29 mai 1999	51
Annexe II : Tableaux complémentaires	53

Liste des tableaux en annexe II

Tableau 1 :	Différenciation des projets selon les institutions
Tableau 2 :	Répartition des projets en cours et terminés selon les institutions
Tableau 3 :	Durée des projets
Tableau 4 :	Durée des projets selon les institutions
Tableau 5 :	Sources du financement principal
Tableau 6 :	Sources du financement principal selon les institutions
Tableau 7 :	Thèmes traités dans les projets
Tableau 8 :	Thèmes traités dans les projets selon les institutions
Tableau 9 :	Projets différenciés selon le degré d'enseignement
Tableau 10:	Principaux destinataires des recherches
Tableau 11 :	Principaux destinataires des recherches selon les institutions
Tableau 12 :	Différenciation des publications par type
Tableau 13 :	Types des publications selon les institutions
Tableau 14 :	Diffusion nationale et internationale des publications selon les catégories
Tableau 15 :	Langue de diffusion des écrits publiés à l'étranger
Tableau 16 :	Langue de diffusion des revues contenant les articles des chercheurs romands et tessinois

Liste des graphiques et tableaux dans le texte

Graphique 1 :	Institutions inventoriées par le CSRE et l'IRDP
Graphique 2:	Répartition des projets selon les institutions
Tableau A :	Thèses soutenues en sciences de l'éducation à l'université de Genève (1997-2001)
Graphique 3:	Répartition des projets en cours et terminés
Graphique 4 :	Durée des projets
Graphique 5 :	Durée des projets selon les institutions
Graphique 6 :	Sources du financement principal
Graphique 7 :	Sources du financement principal selon les institutions
Graphique 8 :	Thèmes traités dans les projets
Graphique 9 :	Thèmes traités dans les projets selon les institutions
Graphique 10 :	Projets différenciés selon le degré d'enseignement
Graphique 11:	Principaux destinataires des recherches
Graphique 12 :	Principaux destinataires des recherches selon les institutions
Graphique 13 :	Différenciation des publications par type
Graphique 14 :	Types des publications selon les institutions
Graphique 15 :	Diffusion nationale et internationale des publications
Graphique 16 :	Langue de diffusion des écrits publiés à l'étranger
Graphique 17 :	Langue de diffusion des revues contenant les articles d'auteurs suisses

Inventaire critique de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin (2000 – 2002)

Introduction

Les statuts de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) (9.5.1996) fixent pour le Conseil de la recherche en éducation (CRE), au chiffre 1 de l'art. 21, la mission de "dresser régulièrement, à l'intention de la CIIP, un état de la situation, les développements et les tendances de la recherche dans la région".

Dans ce cadre, le CRE a donné mandat à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp), en date du 5 mai 1998, de lui remettre :

- un état des recherches en éducation ... en Suisse romande et au Tessin,
- une mise en regard de la situation de la recherche et de son évolution avec la conjoncture scientifique et politique suisse et internationale,
- des recommandations quant aux thématiques de recherche à développer,
- des propositions de mise en œuvre par la mise en réseau des ressources de recherche disponibles en Suisse romande et au Tessin (CRE, 1999: 1).

La présente étude vise à donner une vue d'ensemble des dernières tendances en matière de recherche en éducation, afin d'en dresser le bilan et de disposer ainsi d'éléments d'information pour émettre quelques propositions de développement. La première phase de ce projet a pour objectif de collecter des informations sur les projets de recherche en éducation en cours ou achevés en Suisse romande et au Tessin entre janvier 2000 et juin 2002.

Le présent travail s'inscrit dans le sillage du rapport *Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/1999. État de situation, analyse et priorités*, publié en juin 1999, par le Conseil de la recherche en éducation. Cette publication était axée sur l'état des projets de recherche et énonçait un certain nombre de propositions prioritaires pour la recherche en éducation dans cette aire géographique. Cet écrit a été complété par *Le premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin. Période 1997-2000*, rédigé par Jacques Weiss en 2000. Ce travail mettait davantage l'accent sur les aspects organisationnels et structurels de la recherche en éducation.

Depuis lors, plusieurs autres publications portant sur les structures institutionnelles, les projets et les chercheurs ont été réalisées. Elles constituent d'excellentes synthèses des divers aspects de la recherche en éducation, et représentent les bases sur lesquelles se fonde notre étude qui se veut complémentaire de celles-ci.

Sans vouloir être exhaustifs nous signalerons quelques ouvrages phares parmi ces publications.

L'analyse d'Armin Gretler (2000) qui retrace l'évolution des institutions et des thématiques des projets de recherche depuis trois décennies mérite d'être signalée. L'année suivante, sur mandat du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST)¹ et avec le soutien de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED), est publié par le Centre d'études de la science et de la technologie (CEST) le rapport *Les sciences de l'éducation en Suisse. Évolution et perspectives*. Rédigé par Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, il se fonde sur les travaux existants en la matière, avec quelques analyses ponctuelles supplémentaires.

Signalons également le travail de pionnier de Siegfried Hanhart, en collaboration avec Marie Anne Broyon et Soledad Perez, sur *Les dépenses pour la recherche en éducation en Suisse*, et le rapport de Catherine Cusin, Silvia Grossenbacher et Urs Vögeli-Mantovani, *Prospective de la recherche en éducation en Suisse. Les sciences de l'éducation dans les universités suisses*, traitant des divers aspects de la recherche dans ce domaine dans quatre universités suisses.

Parallèlement, *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*, publié sous la direction de Daniel Bain, Jean Brun, Dagmar Hexel et Jacques Weiss, portait un regard exhaustif sur l'évolution mouvementée des centres de recherche non universitaires.

Un premier tour d'horizon des nouveaux développements et de la mise en place de la recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques (HEP), en tant que centres de recherche, parfois encore en développement selon les cantons, nous est fourni par les études de Jacques Weiss: *Recherche en éducation des Instituts de formation des enseignants: recommandations, thèses et situation en Suisse romande et en Suisse alémanique* (2001), et *La recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques. Premiers repères* (2002).

Indiquons enfin que l'étude de Grossenbacher, Silvia et al. *Recherches et développement dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants* (1998), ainsi que l'organisation d'une journée d'études par Siegfried Hanhart, Djily Diagne et Caroline Meyer (2000 a et b) ont permis de faire le point de la situation de la recherche sur la formation professionnelle, grâce à la participation de plusieurs experts en la matière.

L'excellent panorama de l'évolution de la recherche en éducation en Suisse qui se dégage de ces publications laisse cependant une place pour la mise à jour des informations et l'élaboration de quelques éclairages particuliers pour la Suisse romande et le Tessin, grâce à la création de nouvelles données. La première partie de notre étude sera consacrée à la présentation critique de la démarche utilisée dans la collecte de ces données. Elle est indépendante des sections suivantes et le lecteur peu intéressé par ces aspects peut l'ignorer. Suivront les chapitres consacrés à trois aspects particulièrement développés: les institutions impliquées dans la recherche en éducation, les projets menés et la valorisation des résultats. La conclusion permettra d'établir un bilan de la recherche actuelle en éducation, de tracer et de proposer, dans les grandes lignes, les développements souhaitables et envisageables.

¹ Anciennement "Conseil suisse de la science".

Première partie - La description critique de la démarche de collecte des données

1.1 La définition des objectifs et des concepts

Afin de dresser un inventaire des recherches en éducation menées en Suisse romande² et au Tessin de janvier 2000 à juin 2002³ quelques précisions préalables sur les définitions choisies et la démarche suivie s'imposent afin de cerner le cadre d'analyse.

Nous avons opté pour une définition restrictive de "la recherche" dont la conséquence fut l'élimination de certains projets répertoriés dans la base de données du Centre suisse de recherche en éducation (CSRE), tels certains travaux de qualification des étudiants (par exemple les travaux de séminaire et les mémoires). En revanche, nous avons adopté une définition large des recherches "en éducation" aussi bien du point de vue institutionnel que du point de vue disciplinaire, autrement dit, des projets qui s'inscrivaient dans n'importe quelle institution et qui se rattachaient à n'importe quelle discipline (psychologie, sociologie, ...). Par ailleurs, il est à noter que, par rapport à la plupart des études existantes portant sur la recherche en éducation en Suisse⁴, l'ambition de ce projet réside dans l'objectif de cerner les recherches menées dans tous les types d'institutions⁵.

Les contenus et les thématiques des divers projets ont été analysés parallèlement aux collaborations entre chercheurs dans la réalisation commune d'une recherche. De même, l'étude de la valorisation des résultats ne s'est pas limitée à une simple quantification des publications, mais a couvert également l'exploration des réseaux tissés par les chercheurs en éducation en Suisse et à l'étranger.

Dans une première phase de l'étude, divers choix ont été opérés afin de cerner ses objets, et divers aspects ont dû être développés. Ils sont présentés schématiquement dans les paragraphes suivants.

La démarche de collecte de données a été essentiellement quantitative et non qualitative, car une telle approche aurait demandé une évaluation des contenus des projets et des divers moyens de valorisation des résultats. En fait, il s'agissait de décrire l'état de la recherche en éducation, du point de vue de la diffusion des projets, dans une perspective descriptive et

² Pour le canton de Berne seule la section francophone de l'Office de la recherche pédagogique a été retenue, l'Université n'ayant pas été prise en considération. En ce qui concerne l'Université de Fribourg, seule la recherche francophone a fait l'objet de nos investigations.

³ Y compris les recherches qui ont été terminées en 2000.

⁴ Nous avons adopté une définition relativement large des "institutions concernées par des recherches en éducation" en nous alignant sur celle sous-jacente à la base de données adoptée par le CSRE, incluant ainsi toutes celles qui se consacrent exclusivement ou occasionnellement à la recherche en éducation.

⁵ Plus précisément selon la différenciation usuelle: instituts universitaires, non universitaires rattachés à l'administration et les bureaux privés, comme cela figurait déjà dans l'étude du CRE pour les années 1998 / 1999.

comparative. Deux autres aspects ont été retenus afin de mieux caractériser ce bilan: le cadre dans lequel les projets se sont développés ainsi que les formes de valorisation des résultats.

Une étape préalable a été la revue critique de la littérature scientifique disponible au sujet de la recherche en éducation surtout en Suisse, mais aussi partiellement au niveau international. Cette phase a été nécessaire pour disposer des points de repère sur les données récoltées dans le passé (définition des concepts, méthodes utilisées, résultats obtenus, ...) afin d'être en mesure de comparer du point de vue temporel ces données avec celles produites auparavant par d'autres auteurs, et de déceler ainsi les principales tendances apparues.

Le but "pratique" de cette étape méthodologique était de construire une "grille de lecture" contenant des critères préalablement définis, et utilisables de manière systématique pour la collecte et l'analyse des données récoltées. Cette phase introductive a impliqué donc avant tout de clarifier la définition de certains concepts. Elle a permis de fixer les critères de recherche documentaire et de sélection à adopter lors de la consultation des bases de données, c'est-à-dire lors de l'opérationnalisation des concepts préalablement définis.

Ceci a supposé, par exemple, d'établir une classification des thèmes des recherches en éducation, de choisir des mots-clés afin de consulter les bases de données et les sites sur l'Internet, de retenir ou d'exclure des projets en n'ayant à disposition que le titre, tout en préservant la possibilité de dresser des comparaisons avec des données collectées et utilisées par d'autres auteurs. Il a été donc nécessaire de disposer d'outils facilement maniables de manière régulière et rigoureuse surtout lors des situations où il n'y avait que peu de renseignements, par exemple seulement le titre d'un projet ou d'une publication. Évidemment, cette information a été souvent insuffisante pour comprendre la portée du projet, mais il était indispensable de disposer d'instruments permettant une prise de décision uniforme.

Parallèlement, il a fallu repérer les institutions à analyser, c'est-à-dire, celles dans lesquelles a été mené pendant la période choisie au moins un projet de recherche en éducation. Il a été nécessaire de relever les coordonnées de chacune d'entre elles afin de pouvoir éventuellement les contacter pour obtenir des informations plus ciblées sur des projets spécifiques. L'identification des institutions vouées principalement à ce type de recherche a été relativement aisée. Par contre, il a également fallu imaginer quelles institutions pouvaient abriter de manière occasionnelle au moins un projet portant, partiellement ou totalement, sur la thématique de l'éducation. Bien entendu, les renseignements sur les projets de recherche ont complété ceux obtenus grâce au matériel récolté via les institutions.

1.2 La description de la démarche

Schématiquement, il s'est agi de défricher le terrain dans trois directions:

- obtenir les rapports d'activités scientifiques, les listes de publications, brochures et toute autre forme de matériel imprimé existant,
- consulter les sites Internet des institutions, des associations, ainsi que les pages personnelles de certains chercheurs impliqués dans la recherche en éducation ou susceptibles de l'être,
- exploiter les bases de données existantes en utilisant les critères préalablement définis.

Des compléments d'information ont été recueillis par une recherche systématique de matériel documentaire imprimé et via l'Internet. Ces démarches ont été utilisées pour les trois catégories d'informations recherchées: les institutions, les projets de recherche et les publications.

Un effort a été fait pour rechercher les divers renseignements par tous les moyens, et les faire se recouper, afin de pallier leur partialité. Si la démarche peut être qualifiée de systématique, le matériel récolté est naturellement très disparate. C'est la conséquence inévitable du recours à des sources d'information très hétéroclites dans le cadre d'une démarche volontairement choisie⁶.

En effet, dès le départ, nous avons décidé d'éviter le questionnaire pour ne pas parcourir les sentiers habituels de collecte de données, tout en ayant conscience des avantages et des inconvénients inhérents à une telle démarche. Il a fallu donc explorer d'autres pistes de récolte de données tout en mesurant leurs limites. Nous avons ainsi exploité les diverses bases de données existantes, en affinant notre démarche par des critères stricts de sélection.

Une première source d'information provient du CSRE qui fournit deux bases de données très importantes sur les recherches et les institutions qui les abritent. Depuis fort longtemps, la plupart des travaux sur la recherche en éducation utilisent cette source qui devient d'autant plus précieuse qu'elle permet de retracer les tendances principales de la recherche suisse en éducation. Il ne faut néanmoins pas sous-estimer que toutes ces analyses souffrent des deux limites méthodologiques: elles ne sont pas exhaustives et l'unité de comptage "projet" / "institution" regroupe des réalités très diverses (Hofstetter et Schneuwly, 2001: 75, note).

Nous avons donc utilisé cette base de données tout en nous efforçant de pallier ces défauts. Pour ce faire, nous avons complété les informations par d'autres données et nous avons éliminé certains projets qui ne correspondaient pas à nos critères de sélection. Si, d'une part, nous tenions à la rigueur scientifique de la comptabilisation de véritables projets de recherche, nous tenions d'autre part à garder tous les éléments qui auraient pu nous servir à procéder à des analyses comparatives. En effet, comme le soulignent Hofstetter et Schneuwly "depuis plus de deux décennies, les contenus des projets recensés sont régulièrement analysés par le CSRE, sur la base d'une grille d'analyse, offrant ... une mise en perspective sérielle précieuse, qu'il convient certes d'interpréter avec prudence, au vu des limites méthodologiques évoquées" (2001: 77).

Nous avons procédé également à un croisement de renseignements avec les autres sources et les autres bases de données. Plus particulièrement, concernant les projets de recherche, mentionnons celles du Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales (SIDOS), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS), ainsi que le système d'information ARAMIS de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES). De plus, toutes les universités romandes et tessinoises disposent désormais d'une base de données dont la précision et la qualité des renseignements sont fort différentes. La combinaison des informations fournies en matière de recherche, de publications et / ou de personnes est également fort inégale.

⁶ Outre la littérature suisse en matière de collecte de données concernant la recherche en éducation, nous avons consulté avec profit les rapports français de Duru-Bellat (1999) et de Beillerot (1999).

1.3 La collecte des données

Il a fallu approfondir le plus possible la recherche documentaire aussi bien sur support imprimé que sur support informatique: dépouillement des rapports d'activités scientifiques et brochures des diverses institutions, visite des sites Internet⁷, consultation des bases de données existantes, etc.. Dans une phase successive, nous avons procédé à des contacts et envois de demandes ponctuelles de complément d'information.

Évidemment, les résultats de cette exploration ont été assez disparates, pas toujours très concluants, parfois décevants, même s'il y a eu des exceptions notables. Nous avons jugé cette démarche indispensable et utile bien que nous fussions conscients de ses multiples limites et contraintes: par exemple, les informations, quand elles existaient, étaient présentées différemment selon les institutions, elles étaient partielles ou classées selon des critères distincts, les sites n'étaient pas forcément à jour, etc. Malgré cela, une recherche documentaire fouillée s'est avérée incontournable afin de repérer le plus rapidement possible aussi les lieux où une telle recherche était susceptible d'être menée.

Les aspects quantitatif et qualitatif de l'information fournie sont fort disparates. La présentation des rapports d'activités scientifiques ou la mise à jour des sites Internet constituent de puissants outils pour une meilleure valorisation des travaux de recherche. Or, il est étonnant de constater au niveau général la réticence à informer de l'existence du travail scientifique accompli ou en cours. On aurait pu parier sur le désir d'une meilleure publicité des activités scientifiques de la part des chercheurs et de leurs institutions par des puissants outils de valorisation et de diffusion des travaux réalisés: ces moyens de "publicisation" constituent la vitrine de leur activité scientifique.

En effet, si les résultats d'une recherche sont évidemment contenus dans une publication scientifique spécifique, l'annonce de l'existence de celle-ci est tout aussi indispensable afin de toucher le public intéressé, parallèlement bien sûr à d'autres activités scientifiques. A l'ère de la communication de masse, plusieurs chercheurs négligent ces puissants moyens d'information et se limitent à livrer leurs résultats dans des publications. Cette attitude peut être vue comme un enfermement dans une "tour d'ivoire": les lecteurs susceptibles d'être intéressés sont peut-être plus nombreux et variés qu'on ne le suppose. La récente étude de Stefan Wolter et Peter Meyer (2002) sur l'utilisation de l'Internet par les chercheurs suisses en éducation en tant que source d'information confirme l'importance de développer ce support et la nécessité de divulguer ce type d'information.

Par ailleurs, il ne faut pas négliger le fait que les citoyens / contribuables sont de plus en plus attentifs aux dépenses étatiques en général: le domaine de l'éducation n'y échappe pas. S'ils ne sont pas toujours en mesure de juger du contenu, ils s'intéressent à la quantité et à l'utilité de

⁷ Par exemple, lors de la consultation de sites Internet (mais pas seulement), la logique était de contrôler des sites d'institutions ou d'entités susceptibles de mener une recherche, ou plus généralement de travailler sur des sujets ayant trait au domaine de l'éducation et de la formation. Voici quelques exemples illustrant la démarche qui découle du caractère interdisciplinaire des sciences de l'éducation. A priori, dans un département universitaire de langues des chercheurs et chercheuses peuvent développer des intérêts liés, plus ou moins directement, à la didactique de la langue en question. Ou bien, au département d'architecture, l'on pourrait s'intéresser aux bâtiments scolaires. De même, dans des Instituts d'histoire ou de géographie des aspects ou des thèmes liés à l'éducation pourraient être étudiés ou traités de manière partielle ou secondaire, par exemple, dans le cadre d'une association à des réseaux de recherche ou dans un rôle d'expertise. On imagine ainsi l'ampleur de la tâche de contrôle d'information surtout dans les instituts et départements universitaires!

la recherche, qu'ils ont indirectement et partiellement financée: une certaine visibilité de celle-ci est légitimement exigée.

Certainement, il y a un déséquilibre en faveur des institutions et des personnes⁸ qui valorisent leurs travaux de recherche en fournissant des informations détaillées sur leur existence aussi bien en support papier qu'informatique, les deux étant assez souvent parallèles. Finalement, nous avons constaté que la diversité et la précision de l'information obtenue ne dépendaient pas principalement du support sur lequel elle se trouvait⁹, mais beaucoup plus de la volonté de diffusion de cette information de la part de l'émetteur.

La tendance va naturellement vers un développement du support de diffusion informatique, toujours plus marqué aussi dans d'autres pays, par rapport au support imprimé. L'Université de Lausanne donne un exemple parlant de cette tendance avec l'arrêt de la publication de son recueil annuel, *La recherche*, en faveur du développement accru de sa base de données: les avantages de cette décision peuvent se mesurer dans la souplesse de diffusion de cette information et dans la diminution des coûts. Il en va de même pour le *Catalogue des publications* des membres de l'Université de Genève, qui après l'abandon de sa forme imprimée, est proposé en format électronique dès l'automne 2002. Cependant, son alimentation demeure à base volontariste.

L'information dépend donc toujours du bon vouloir individuel. En l'absence d'une contrainte d'ordre hiérarchique, c'est grâce à la compréhension de l'importance de cette visibilité ou par esprit d'émulation que le chercheur accomplit cette démarche et diffuse ainsi l'information. Nous nous heurtons toujours aux inconvénients qui découlent d'une alimentation volontariste des sources d'information, que ce soient des rapports d'activités scientifiques imprimés, des sites Internet ou des bases de données.

1.4 L'analyse critique de la démarche et du matériel récolté

Malgré les difficultés rencontrées et l'information imparfaite, les résultats obtenus par cette démarche sont, à notre avis, globalement concluants par rapport à l'envoi d'un questionnaire, qui aurait risqué de ne pas être rempli et retourné. Les taux de non-réponse élevé dont font état d'autres études et la faible transmission de l'information quand nous l'avons demandée corroborent notre choix¹⁰.

Toutefois, certaines contraintes doivent être mentionnées. Une limite de cette démarche réside dans la forte dépendance par rapport aux informations existantes. Dans cette situation, l'information est "imposée" de l'extérieur et le chercheur n'a pas d'emprise. Autrement dit, il est assez difficile d'innover, par exemple, dans les catégories d'analyse, en l'absence d'informations plus détaillées, ciblées ou précises; sur ce point, une enquête par questionnaire aurait pu fournir plus aisément ces éléments.

⁸ Les pages personnelles proposées par les enseignants universitaires, celles disponibles sur les groupes informels de recherches et même sur les projets ont également été consultées. Il va sans dire que les contenus des ces pages sont le plus souvent difficilement comparables.

⁹ Le contenu même de certains travaux scientifiques apparaît de plus en plus souvent sur le Web.

¹⁰ Lorsqu'il est impossible d'obtenir une information à cause de l'absence de réponse de la part des interlocuteurs, il est aussi possible d'imaginer que l'information recherchée ... n'existe simplement pas!

Cependant, lors de notre quête d'informations complémentaires, nous avons essayé de minimiser le nombre des questions à poser par rapport à celles qui auraient figuré dans un questionnaire: nous nous sommes astreints à ne demander des précisions qu'exclusivement lorsque nous ne détenions pas l'information par d'autres moyens. Nous avons ainsi pu collecter les informations "manquantes" de manière ponctuelle. Soulignons néanmoins que, le sort réservé à ces demandes directes d'information supplémentaire de notre part a été des plus divers. Cette démarche, pas toujours couronnée de succès, ne s'éloigne vraisemblablement pas beaucoup de l'accueil qui aurait pu être réservé à une enquête par questionnaire.

Une restriction supplémentaire concerne le décalage qui existe entre la réalisation d'une activité scientifique (qu'elle soit un projet de recherche ou une publication) et sa publicité, autrement dit, entre l'activité et la divulgation de l'information sur cette activité. Des nouveautés risquent de ne pas être repérées rapidement, comme c'est le cas avec les rapports d'activités scientifiques. En revanche, la mise à jour régulière des sites Internet, ainsi que les réponses à une enquête par questionnaire peuvent fournir une information récente et un état des lieux plus homogène du point de vue temporel.

Le choix de notre approche délimite aussi les domaines de cette étude et les informations que nous visions obtenir. Ainsi, notre démarche de collecte de données ne se prête pas, à ce stade, à une analyse axée sur le chercheur, sur sa formation et sur ses conditions de travail. Celle-ci n'est réalisable que grâce à une enquête par questionnaire adressé aux chercheurs et aux institutions répertoriées; la présente étude en est un préalable. Par ailleurs, rappelons l'ampleur d'une telle recherche qui viserait un "petit noyau de chercheurs dont le travail est marqué par la stabilité et la continuité, noyau entouré d'une vaste et fluctuante aura où règnent l'instabilité et la discontinuité" (Criblez, 1998: 177-178). Les nombres avancés sont, respectivement, de l'ordre d'une centaine et d'un millier de chercheurs impliqués dans la recherche en éducation.

Soulignons également que la différenciation des institutions ne doit pas être vue comme un cloisonnement étanche: certains chercheurs ont une "double casquette". Le travail à temps partiel étant souvent le lot des chercheurs, le cumul de mandats dans des institutions différentes en est aussi une conséquence! Des chercheurs peuvent donc partager leur temps de travail entre des institutions universitaires et non universitaires.

Notre démarche peut être qualifiée de relativement coûteuse en temps et en énergie ; elle a demandé, pour cette première fois, un travail important et l'élaboration d'un dispositif de collecte et de systématisation des données qui ont finalement porté leurs fruits. La répétition régulière d'un tel exercice devrait s'avérer plus aisée.

Deuxième partie - Les recherches en éducation

Il a été nécessaire d'extraire les informations pertinentes d'un matériel parfois disparate et de les systématiser afin de fournir des réponses aux questions posées par les finalités de cette étude. Les éléments récoltés, quoique parfois lacunaires, ont été suffisants pour procéder à une description des lieux de recherche, des projets et de la valorisation des résultats pendant la courte période d'investigation. Ces éléments ont été complétés par l'analyse des collaborations entre chercheurs aux niveaux national et international.

Dans un premier temps, l'analyse des données portera sur des aspects descriptifs. En revanche, dans la phase conclusive, il s'agira d'évaluer les grandes tendances de la recherche en Suisse romande et au Tessin et l'étendue des réseaux suisses et internationaux.

2.1 Les lieux de la recherche en éducation

Cette partie de l'étude devrait permettre de proposer une présentation de la structure institutionnelle actuelle de la recherche en Suisse romande et au Tessin, d'après une première différenciation entre les institutions universitaires et les centres de recherche non-universitaires. Dans cette dernière catégorie figurent aussi bien les organismes internes à l'administration que les organismes semi-publics ou privés, y compris les chercheurs indépendants.

2.1.1 Les institutions répertoriées par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

Dans la base de données sur les institutions concernées par le domaine de l'éducation du CSRE¹¹ nous avons comptabilisé 28 institutions qui correspondent à la délimitation géographique de notre étude, sur un total de 125¹². Les institutions romandes et tessinoises

¹¹ Quelques réflexions par rapport à la base de données sur les institutions répertoriées par le CSRE s'imposent. D'une part, cette base de données est construite sur un apport volontariste de l'information par les directeurs et les chercheurs, car chaque institution doit être annoncée. D'autre part, il faut préciser que les institutions répertoriées dans cette base de données ne font pas forcément de la recherche. Par ailleurs, il faudrait différencier entre les institutions totalement vouées à la recherche en éducation et celles qui ne le sont que partiellement ou occasionnellement. L'absence ou l'oubli de cette information introduit un biais lors de l'appréciation de certains éléments contenus dans ces fiches. En effet, lorsqu'une institution est partiellement engagée dans la recherche en éducation, c'est la potentialité d'investir ses ressources dans la recherche en éducation qui est répertorié par le CSRE et non pas la réalité de l'engagement effectif. Par exemple, le nombre d'employés ou la force de travail ne sont pas toujours liés au domaine de l'éducation de manière exclusive. En conclusion, toutes les institutions enregistrées par le CSRE ne se consacrent pas principalement et exclusivement à la recherche.

¹² D'après les données disponibles le 25.06.2002.

représentent donc environ un cinquième des institutions enregistrées auprès de ce centre, les institutions internes à l'administration au plan national¹³ étant exclues du calcul.

D'après la répartition de ces institutions selon les organes responsables, 12 sont universitaires et 16 non universitaires, dont trois privées¹⁴. A titre de comparaison, 39 institutions romandes ou tessinoises figuraient dans l'inventaire du CSRE en 1996¹⁵: 16 d'entre elles étaient universitaires, 13 internes à l'administration et 10 privées¹⁶.

Mentionnons aussi qu'aucune structure régionale ayant des activités parallèles à celles déployées par l'IRDP en Suisse romande et au Tessin, n'a encore été créée pour la région alémanique. Sa nécessité avait déjà été soulignée, entre autres, par Hofstetter et Schneuwly (2001: 107) afin qu'elle puisse jouer aussi bien un rôle de mise en réseau qu'un rôle de coordination dans cette aire linguistique.

Donc, en l'espace de quelques années, le nombre d'institutions privées en Suisse romande a diminué, confirmant ainsi leur caractère souvent éphémère¹⁷. En revanche, la baisse du nombre des institutions universitaires figurant dans la base de données du CSRE est probablement due davantage à l'absence de signalement qu'à un véritable désintérêt pour ce domaine.

Une analyse plus fouillée aurait pu opérer une différenciation entre les institutions totalement ou partiellement vouées à la recherche en éducation. Il aurait fallu ainsi distinguer entre les institutions qui se consacrent de manière durable à ce sujet et celles qui ne mènent que de manière occasionnelle un projet. Par ailleurs, les institutions qui pourraient potentiellement s'intéresser à des thèmes ayant trait au domaine de l'éducation sont innombrables du fait même des aspects interdisciplinaires intrinsèques aux sciences de l'éducation¹⁸. Enfin, les institutions inventoriées ne déploient pas toutes leurs activités exclusivement dans le domaine de la recherche; celle-ci peut être développée parallèlement à des activités d'enseignement.

¹³ "La catégorie des institutions internes aux administrations sur le plan national comprend avant tout plusieurs institutions qui ne font pas principalement de la recherche, mais sont plutôt actives dans le domaine de la politique de la recherche et apparaissent par exemple comme mandants de la recherche en éducation (exemples: la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, le Fonds national, l'Office fédéral de l'éducation et de la science...); cette catégorie regroupe également des institutions qui assument notamment des fonctions de médiations entre la recherche et d'autres domaines (comme par exemple le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation ...)" (CSRE, 1996 a: xix, note 7).

¹⁴ Les proportions d'institutions universitaires et non universitaires dépendantes des services administratifs demeurent similaires. C'était le même constat émis par Gretler (1995: 190) pour l'ensemble de la Suisse sur la base de l'annuaire 1989 du CSRE.

¹⁵ Ces données ont été calculées sur la base de la liste des institutions contenues dans l'Inventaire 1996. Institutions suisses de recherche en éducation et de développement scolaire, du CSRE.

¹⁶ Le CSRE avait déjà constaté la croissance fulgurante des instituts privés qui sont passés de 7 à 39 dans l'ensemble du territoire entre 1989 et 1996. Parallèlement, les institutions internes à l'administration ont augmenté de 11 unités en atteignant de nombre de 42 et les institutions universitaires de 5 unités pour atteindre les 44 institutions enregistrées par le Centre.

¹⁷ La situation en Suisse alémanique semble suivre la tendance contraire (cf. aussi Gretler 2000). Est-ce la confirmation de la constatation de Weiss (2002 a) pour qui la création et le développement d'instituts à caractère privés ou rattachés aux universités est un "phénomène qui s'observe là où les institutions de recherche et de développement des administrations cantonales semblent dans l'impossibilité de répondre aux demandes"...aux nouvelles attentes qui se manifestent à l'endroit de la recherche, plus diversifiées, plus nombreuses et portant soit sur des objets de recherche plus ambitieux, soit sur des thématiques nouvelles plus politiques et gestionnaires".

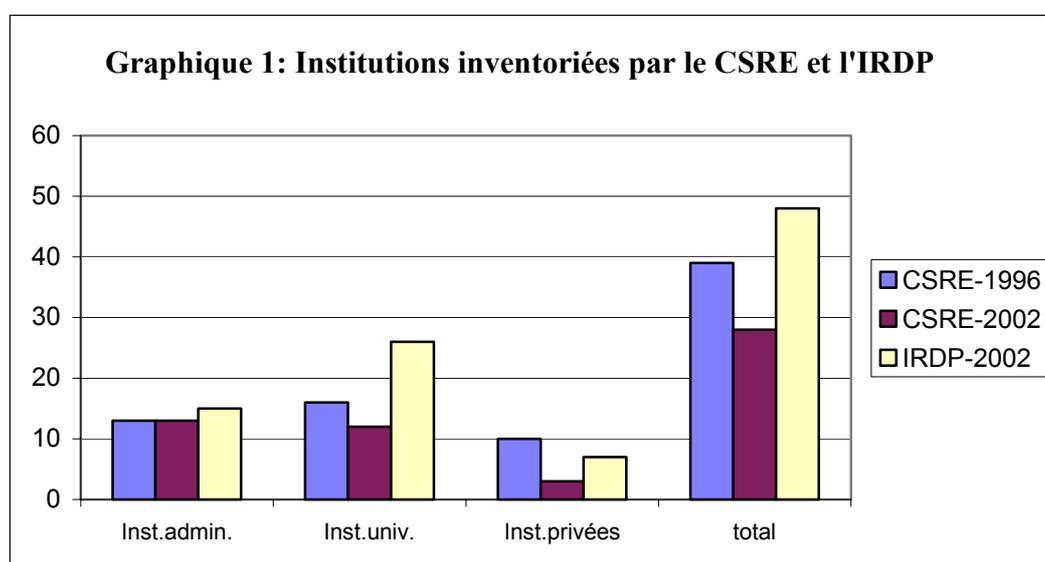
¹⁸ Cet élément se reflète, par exemple, dans la variété des sites consultés.

Les commentaires de Gretler sur la structure de la recherche suisse sont toujours d'actualité, malgré les évolutions récentes (Bain et al. 2001). Les caractéristiques du fédéralisme et la décentralisation ont pour conséquence des institutions de petite taille. "Le fait que les petits établissements soient si nombreux peut être perçu et expliqué de diverses manières: selon un point de vue négatif, ils témoignent d'une fragmentation de la recherche, mais, dans une optique positive – qui vaut en particulier pour les établissements relevant du canton – il permet de maintenir des liens étroits entre la recherche, l'action des pouvoirs publics et l'administration. Cette situation soulève toutefois un problème, à savoir la nécessité pour ces petits établissements d'atteindre une certaine *masse critique*. La coordination et la coopération constituent le seul moyen de sortir de ce dilemme" (Gretler, 1995: 190).

2.1.2 Les institutions concernées par des projets de recherche en 2000-2002

D'après notre inventaire, les institutions romandes et tessinoises¹⁹ concernées actuellement par des projets de recherche en éducation sont au nombre de 48 au total: 15 (31%) d'entre elles sont liées à l'administration, 7 (15%) représentent des entités privées²⁰ et 26 (54%) des instituts universitaires.

La comparaison entre nos données et celles issues de la base de données du CSRE, présentées dans la section précédente, amène à une première constatation: le nombre total d'institutions qui ressort de l'analyse de nos données est sensiblement plus important, même si la "population – mère" ne correspond pas parfaitement. En effet, contrairement à celle recensée par le CSRE, la nôtre porte exclusivement sur des institutions qui abritaient effectivement au moins une recherche en éducation pendant la période de notre investigation.



¹⁹ Sont comptabilisées seulement les responsables principaux des projets.

²⁰ Il est intéressant de noter que ces institutions privées ne se chargent pas plus que d'un seul projet de recherche en éducation à la fois. Les activités de recherche des bureaux (semi-)privés et des chercheurs indépendants sont peut-être moins centrées dans le domaine spécifique de l'éducation. De plus, ces institutions ont plus de contraintes à cause de leur taille souvent restreinte et par le degré plus faible de la force de travail qui peut y être impliquée.

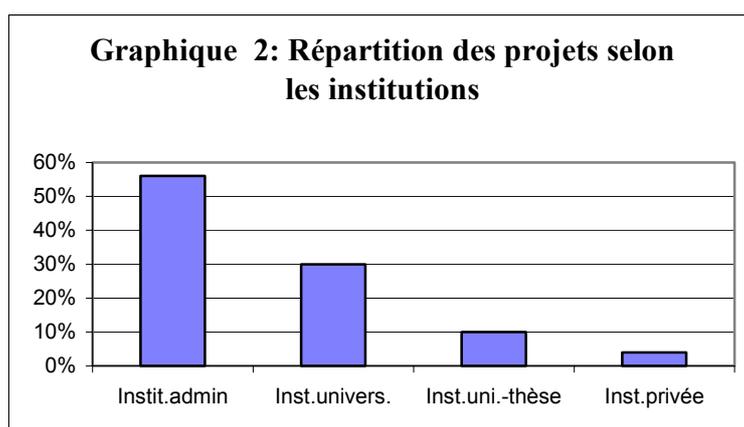
Les écarts constatés entre le nombre d'institutions s'expliquent à notre avis exclusivement par la méthode de comptabilisation employée. En effet, il est possible et plausible d'imaginer que les institutions qui ne s'occupent que sporadiquement de recherches en éducation sont moins nombreuses à s'inscrire auprès de ce Centre. Les raisons peuvent en être diverses: la sous-estimation de l'importance d'une telle information, l'oubli ou le manque de connaissances des prestations de ce Centre en matière de bases de données. C'est le cas, par exemple, des instituts et départements universitaires pour lesquels l'éducation n'est pas le principal domaine d'activité, mais qui peuvent néanmoins avoir une recherche ou une thèse dans ce domaine. Il en va de même pour les bureaux privés de recherche qui peuvent s'occuper également de projets aux thématiques proches.

Si le nombre d'institutions impliquées dans la recherche en éducation diffère selon la méthode et les critères utilisés pour la collecte de données, les différences sont plus sensibles lorsqu'on comptabilise les institutions universitaires. La réorganisation récente des centres de recherche cantonaux²¹ n'a pas d'influence majeure sur la quantification totale. En revanche, il faut s'attendre à une augmentation des unités de recherche dans le cadre des Hautes Écoles Pédagogiques, qui devra logiquement se répercuter très prochainement sur le nombre d'institutions répertoriées dans cette base de données (CDHEP, 2002 a et b, Weiss, 2002 a).

2.2. Les projets de recherche

2.2.1 L'analyse selon le lieu de recherche

Nous avons inventorié 218 projets de recherche entre janvier 2000 et juin 2002: 123 étaient menés dans des institutions internes à l'administration, 8 par des bureaux ou instituts privés ou semi-privés, 65 projets dans le cadre universitaire et 22 étaient des thèses²².



Par conséquent, la part des projets de recherche qui se déroulent dans le cadre de centres de recherche liés à l'administration est majoritaire. Le rapport du CRE avait déjà mis en évidence cette situation²³ et avait avancé les facteurs explicatifs suivants qui ont un effet cumulé:

²¹ Pour des précisions à ce sujet, cf. Bain et al. (2001) et Weiss (2000).

²² Cf. aussi le tableau 1, annexe 2.

- "moindre souci (ou disponibilité) des milieux universitaires à alimenter ces banques de données,
- un engagement de la recherche différent des universités, plus théorique et plus approfondi, sur des recherches moins nombreuses mais mieux exploitées,
- une définition différente de la recherche à l'université et dans les centres de recherche,
- une difficulté plus grande des universités à s'engager en recherche compte tenu de leur double mandat de formation et de recherche, et de la lourdeur des tâches administratives ...

Par ailleurs, le mode de financement de la recherche, assuré généralement dans la durée par les départements pour les centres de recherche extra universitaire, mais ponctuellement et pour des courtes périodes par le FNRS pour les universités, renforce le déséquilibre entre ces deux types d'institutions de recherche" (CRE, 1999: 7). Cette dernière cause, c'est-à-dire le financement de la recherche, dont l'importance est prépondérante, sera analysée de manière plus détaillée dans les paragraphes suivants.

Tous ces éléments ont un impact indéniable. Nous y ajoutons la quasi certitude de l'existence de nombreuses recherches personnelles initiées et conduites par le personnel universitaire. Sans délais et sans financements clairement délimités, ces projets qui répondent souvent à des intérêts personnels des chercheurs impliqués se révéleront lors de leur publication ou n'aboutiront peut-être jamais, au même titre que les thèses. Par conséquent, il ne faut pas sous-estimer un certain biais qui peut provenir de la démarche utilisée lors de la collecte de données. Nous avons déjà mis en évidence les problèmes et les disparités rencontrées dans la présentation de l'information par les diverses institutions: la difficulté de repérer les recherches personnelles menées dans le cadre universitaire en constitue un volet supplémentaire.

La thèse représente un projet de recherche particulier. C'est un projet personnel du chercheur, dont le sujet est normalement libre. Son financement, même important, peut être qualifié d'invisible, tant son calcul est difficile. Dans la plupart des cas, il est soutenu à titre privé et de ce fait il est constamment "ignoré" lors des évaluations des sources générales de financement de la recherche (non seulement en éducation). En revanche, les thèses sont incluses dans la comptabilisation des projets de recherche et des publications²⁴. Or, comme le souligne Criblez (1998: 88) "dans les universités romandes seuls deux projets sur cinq atteignent le stade final de la soutenance". Par ailleurs, d'après le même auteur (1998: 190) "les thèses en sciences de l'éducation (sont)... des recherches sans lendemain"²⁵ même lorsqu'elles aboutissent, car leurs

²³ Cette caractéristique en terme de nombre de projets, mais pas de taille, avait déjà été soulignée au début des années '90 sur tout le territoire national dans le rapport de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED, 1996: 33).

²⁴ Signalons également les propos de Hofstetter et Schneuwly (2001: 88, note) qui, à titre d'exemple, précisent que pour l'ensemble de la Suisse "les travaux de qualification (dont les thèses) constituent le tiers des projets de recherche recensés par le CSRE. Étant donné que 76% des thèses sont financés par les doctorants eux-mêmes, on peut véritablement parler d'un subventionnement de la recherche en éducation par les doctorants".

²⁵ La rédaction d'une thèse est un travail "en solitaire: le doctorant est rarement inséré dans un groupe de recherche, ... le temps pouvant être consacré à la thèse est souvent (très) partiel, ce qui ne favorise guère une formation performante à la recherche scientifique et, à terme, une professionnalisation poussée de la recherche" (Hofstetter et Schneuwly, 2001: 88). Par ailleurs, "la valorisation des travaux de thèses demeure insatisfaisante, les doctorants participant peu aux réseaux de communications scientifiques" (idem). Les perspectives professionnelles d'une carrière scientifique caractérisée par la discontinuité et l'instabilité, par la grande précarité des postes ne favorisent guère des situations et des motivations différentes de la part des chercheurs. Une note un peu plus optimiste se dégage des attentes et perspectives que ces deux auteurs (2001: 94) perçoivent pour le futur.

auteurs n'ont pas toujours la volonté ou la possibilité de continuer à travailler dans le cadre de la recherche.

Au sujet des thèses en sciences de l'éducation, il est intéressant d'observer l'évolution diachronique, par exemple, à l'université de Genève.

Tableau A:
Thèses soutenues en sciences de l'éducation à l'université de Genève (1997-2001)

1997	4
1998	6
1999	7
2000	3
2001	0
Total	20

Entre 1987 et 1996, il y a eu 43 thèses en sciences de l'éducation à l'université de Genève (Criblez, 1998: 187) avec une fluctuation entre 1 et 7 thèses par année (moyenne de 4.3). Pour les cinq années suivantes (1997-2001) nous avons relevé 20 thèses²⁶: la moyenne a légèrement baissé (4), du fait du faible nombre de soutenances enregistré depuis 2000. Cette tendance va-t-elle persister ou s'agit-il seulement d'une situation passagère? A l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'éléments sûrs de réponse.

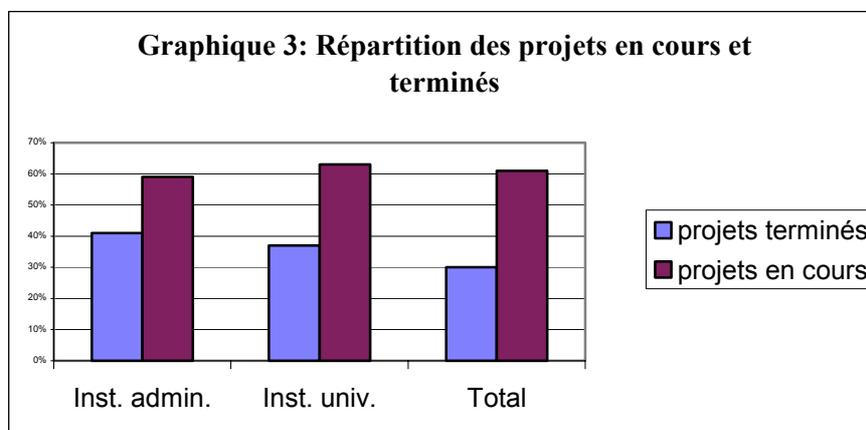
2.2.2 Le cadre temporel des projets

Afin de caractériser le cadre temporel de la recherche, deux aspects peuvent être pris en considération. Un premier questionnement porte sur l'état d'avancement des projets: il s'agit de distinguer dans quelle phase se trouve le projet: en cours ou achevé. Un autre éclairage provient de l'analyse de la durée globale du projet.

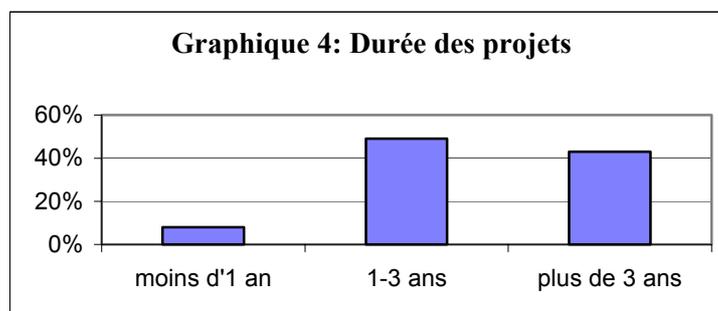
L'état d'avancement des projets permet une première différenciation en matière de durée. Pour plusieurs projets, nous manquons de précisions concernant leur durée. Outre les thèses, dont l'information est relativement lacunaire, il pourrait s'agir de recherches personnelles ou internes, non mandatées, qui n'ont pas de contraintes strictes en matière de délais. Ces recherches se déroulent parallèlement à d'autres activités scientifiques, au gré du temps et de l'énergie que le chercheur peut leur accorder en les considérant comme des activités secondaires par rapport à d'autres activités délimitées par des contraintes clairement définies. Il va sans dire que, tout comme pour les thèses de doctorat, l'issue est également incertaine et les abandons fort nombreux. Les conditions ne sont pas idéales pour produire des résultats. Néanmoins, elles reflètent les intérêts des chercheurs, elles sont moins dépendantes d'un besoin de réponse immédiate à certaines questions. Plus expérimentales ou fondamentales, ces recherches d'envergure souvent plus modeste que les projets mandatés, peuvent néanmoins aboutir à des publications. À cause de ces caractéristiques, nous estimons que vraisemblablement beaucoup de projets restent dans l'ombre et ne peuvent éventuellement être découverts que grâce à une enquête par questionnaire. Une dernière explication possible

²⁶ Nous avons utilisé comme source de comptabilisation la *Liste des thèses*, élaborée par la bibliothèque de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève (2002).

du manque de précisions sur la durée peut concerner les projets dans lesquels il y a un renouvellement périodique ou cadencé de la collecte et de l'analyse d'information sur le long terme.



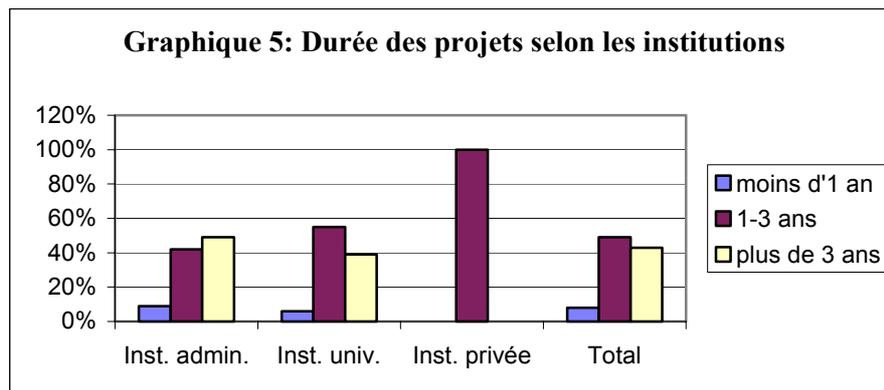
Des 188 projets confiés exclusivement à des institutions universitaires et non universitaires liées à l'administration, plus d'un tiers ont été achevés pendant la période sous observation (39%). Parmi les 114 projets encore en cours, 73 (64%) étaient menés dans le cadre d'une institution liée à l'administration et 41 (36%) dans le cadre universitaire²⁷.



La plupart des projets sur lesquels nous disposons d'informations pertinentes portaient sur une durée moyenne de un à trois ans (49%), voire plus (43%)²⁸. Dans des cas exceptionnels ils se déroulaient sur quelques mois, ou sur une durée inférieure à une année (8%). Une question actuellement sans réponse peut être formulée ainsi: les projets qui doivent être achevés rapidement sont-ils vraiment moins nombreux ou bien sont-ils peut-être plus difficilement repérables car ils laissent moins de traces?

²⁷ Cf. aussi tableau 2, annexe 2.

²⁸ Cf. aussi tableau 3, annexe 2.



Si la durée moyenne des projets des institutions privées se situe entre 1 et 3 ans, dans le cadre de l'administration la durée semble être nettement plus longue: 71% des projets dépassent les trois ans²⁹. Très probablement, cette situation est partiellement biaisée par la manière dont nous avons comptabilisé les recherches internationales qui sont répertoriées par institution et non pas par projet. En effet, des projets tels que PISA de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou des projets financés par l'Union européenne se déploient sur de nombreuses années et faussent ainsi partiellement le calcul³⁰.

Plus de la moitié des projets retenus dans le cadre universitaire ont une durée relativement courte (entre 1 et 3 ans), et plus d'un tiers se déroulent sur plus de trois ans. Le mode de financement, analysé dans les paragraphes suivants, représente un facteur explicatif important de la durée des recherches.

2.2.3 L'origine du financement principal

Les mandants et donc les sources de financement, peuvent infléchir considérablement certaines caractéristiques et contraintes liées au projet, telles que les choix thématiques, les objectifs et la durée. Plusieurs questions et aspects d'analyse sont donc ici pertinents: qui a donné l'impulsion de la recherche? Est-elle libre ou mandatée? Qui sont les mandants? Sont-ils des acteurs publics ou privés? Qui finance la recherche? Avec quels moyens? Avec quelle infrastructure?

Inévitablement, plusieurs de ces questions resteront sans réponse. En effet, si l'origine du projet est relativement facile à repérer, le montant du financement demeure la plupart du temps relativement secret et obscur³¹. Le plus souvent, il est possible de reconnaître et de présenter l'origine du financement principal. Cependant, une majorité des projets est réalisée grâce à des sources multiples, aussi bien internes qu'externes, dont les proportions sont extrêmement variées.

²⁹ Cf. aussi tableau 4, annexe 2.

³⁰ A titre de comparaison, rappelons que, au milieu des années '90, la CORECHED (1996: 29) parvenait à des conclusions opposées en matière de recherche en éducation sur le territoire national: "un quart des projets dure une année ou moins, un autre quart s'étend sur deux ans. Les projets d'une durée supérieure à deux ans proviennent en général plus des universités que des institutions extra-universitaires".

³¹ Pour quelques précisions sur le montant du financement de la recherche en éducation en Suisse, cf. l'enquête par questionnaire de Hanhart (2001: 5) sur les flux financiers à des organismes publics universitaires et non universitaires. Soulignons néanmoins que dans cette étude des flux manquent les sources et les destinataires privés.

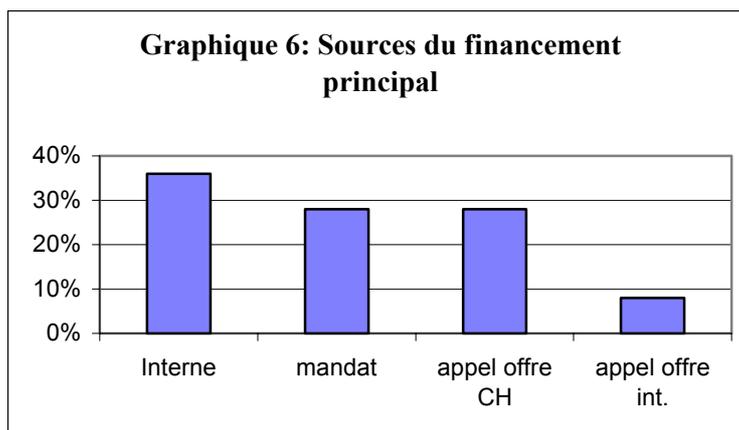
Hofstetter et Schneuwly (2001: 95-96) ont repéré les tendances actuelles de la politique de financement des projets en Suisse, puis ils ont décrit quelques mécanismes principaux de coordination de la recherche et les priorités définies par des organismes officiels. Vu l'importance de la discussion sur les sources de financement et leurs conséquences, nous reprenons ici leurs propos.

Les études ayant trait aux estimations des flux financiers pour la recherche en éducation sont très rares, probablement à cause des difficultés méthodologiques de définition et de collecte des données. Il y a également des sources de financement dont le montant, les mécanismes de distribution et de contrôle ne sont pas connus et restent peu transparents. "L'urgence de disposer de données précises sur ce volet du financement de la recherche en éducation est d'autant plus importante qu'on peut supposer qu'il se développe assez rapidement et influence fortement l'orientation des thématiques et des méthodes de recherche, à partir des demandes sociales précises de gestion des systèmes" (Hofstetter et Schneuwly, 2001: 96).

Une deuxième source de financement fonctionne selon la logique de l'appel d'offre "avec une évaluation des projets selon des critères préétablis sur des thématiques relativement précises et limitées. Il s'agit d'instruments pour orienter la recherche en éducation sur des domaines jugés particulièrement importants soit parce que la recherche y fait défaut, soit parce que des demandes particulièrement sensibles s'y font sentir, soit parce que de nouvelles institutions apparaissent pour lesquelles les sources de financement ne sont pas adaptées. L'effet de l'intervention de ces structures de financement est double: outre qu'elles orientent les recherches sur des domaines et thématiques précises, elles transforment le fonctionnement même de la recherche en sciences de l'éducation en introduisant des mécanismes de régulation partiellement concurrentiels et une planification de gestion de la recherche selon des modalités plus professionnelles" (idem).

Précisons que cette situation est constatée même lorsque la proposition du thème émane des chercheurs, en fonction de la logique de leur propre questionnement. Dans le cadre des subsides du FNRS, ces demandes sont axées le plus souvent sur la recherche fondamentale, tout comme celles proposées dans le cadre des programmes nationaux (PNR) ou programmes prioritaires (PP).

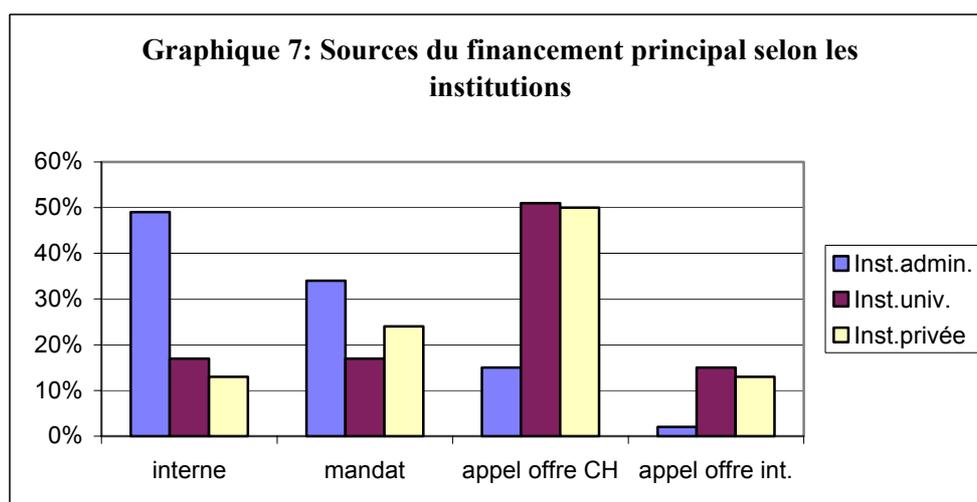
Sur l'ensemble des nos données concernant les projets financés par le FNRS, 60% (33 projets sur 55) sont le fruit de demandes élaborées par les chercheurs sur des thèmes libres: plus des trois quarts émanent de chercheurs rattachés à des institutions universitaires. En revanche, lorsque les subsides sont octroyés dans le cadre d'un programme national de recherche ou d'un programme prioritaire, y compris "DO-REsearch" ou le Programme de coopération avec les Pays de l'Est, les institutions universitaires et non universitaires obtiennent une proportion similaire de subsides pour la recherche.



Précisons que la catégorie "appel d'offre suisse" inclut surtout les subventions du FNRS, mais également celles du Réseau universitaire international de Genève (RUIG), etc. En revanche, la catégorie "appel d'offre au niveau international" inclut les subventions obtenues par le biais de l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), mais également celles obtenues, par exemple, par le Conseil de l'Europe, etc.

Plus d'un tiers des projets sont financés par les instituts mêmes de recherche dans le cadre de leur budget de fonctionnement (36%)³². En revanche, les projets qui sont soutenus grâce à un mandat national (28%) et à un appel d'offre national (28%) se répartissent selon des proportions égales: plus d'un quart de l'ensemble des projets pour chaque catégorie. Enfin, le financement dans le cadre d'un projet international ne représente qu'une proportion très faible (8%) des projets répertoriés.

L'origine du financement se différencie plus nettement lorsque l'analyse concerne les lieux dans lesquels se déroulent ces recherches.



³² Cf. aussi tableau 5, annexe 2.

La moitié des recherches menées dans des institutions publiques non universitaires est financée de manière interne (49%)³³. Une proportion similaire (51%) des recherches qui s'effectuent dans les universités est subventionnée par le FNRS ou une autre source de subventionnement suisse. Il en va de même pour la recherche développée dans les institutions privées (50%)³⁴.

Cette situation avait déjà été relevée dans l'étude du CRE (1999: 7) pour expliquer la sur-représentation des projets issus de centres de recherche liés à l'administration qui avaient été inventoriés à cette époque-là. Dans ce contexte sont invoquées les conditions de travail, notamment la continuité et les meilleures possibilités de cumul des connaissances dont jouissent les chercheurs des institutions non universitaires par rapport à leurs collègues travaillant dans un cadre universitaire.

Néanmoins, l'observation de ces distributions nous conduit à nous poser une question. Pourquoi si peu de projets, qui se déroulent dans des institutions non universitaires, sont-ils le fruit d'appels d'offre nationaux?

D'une part, il est possible d'avancer l'hypothèse que les chercheurs rattachés à des instituts non universitaires déposent un nombre moindre de projets faisant appel à ces sources de financement car ils bénéficient d'autres entrées financières. De plus, ils sont souvent astreints à des impératifs différents dans le type de recherche qu'ils mènent. D'autre part, et en l'absence de vérification, il est tout aussi possible d'imaginer qu'une inégalité se manifeste au moment de l'attribution de ces financements: y a-t-il des décalages entre les critères et / ou les intérêts des requérants et ceux des sélectionneurs?

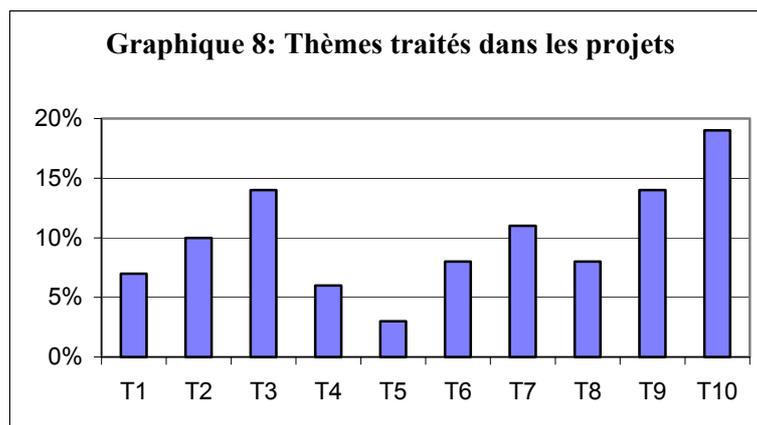
Parallèlement à ces explications, certains auteurs, tels Poggia, Grossenbacher et Vögeli-Mantovani (1993) et Hofstetter et Schneuwly (2001) ont affirmé que les chercheurs suisses en éducation sollicitaient insuffisamment les sources de financement, nationales et internationales, par rapport au potentiel universitaire. Par conséquent, ces tendances peuvent se renforcer en limitant ainsi l'étendue de la recherche en éducation par rapport aux réelles possibilités de financement. Ces hypothèses mériteraient d'être vérifiées.

2.2.4 Les thématiques des projets

L'analyse du contenu des projets au sens large englobe la réponse aux questions suivantes: Quels thèmes sont-ils traités par ces recherches? Quelle est la population étudiée? Avec quelles méthodes?

³³ Cf. aussi tableau 6, annexe 2.

³⁴ Il faut rappeler que dans cette catégorie il y a aussi bien des institutions semi-publiques que des chercheurs indépendants.



Classification selon les thèmes:

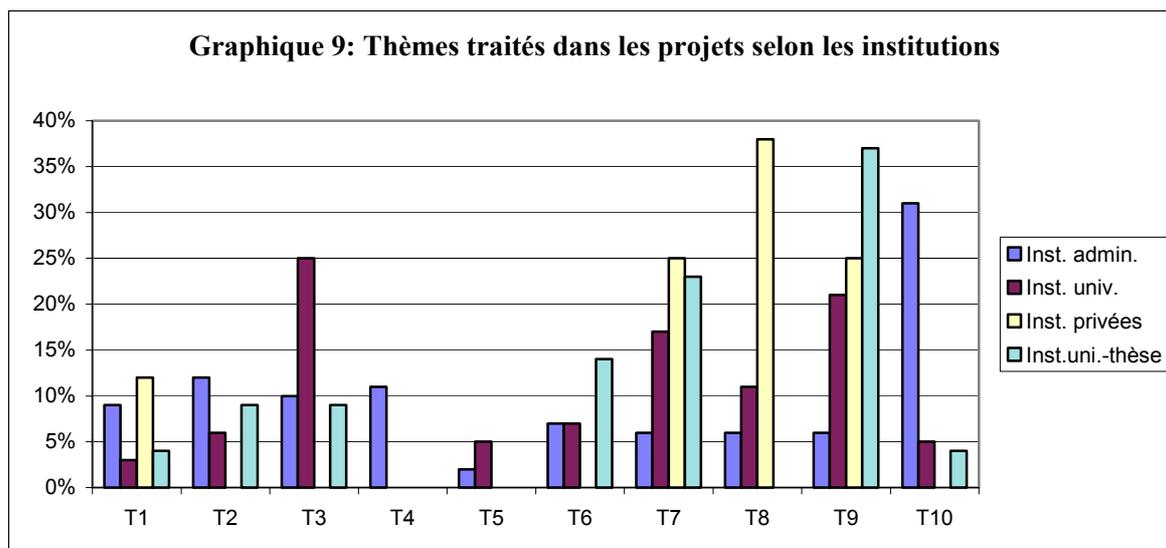
- T1 aspects structurels et d'organisation
- T2 plans d'études, contenus et objectifs pédagogiques
- T3 méthodes d'enseignement et d'apprentissage / moyens d'enseignement et médias
- T4 évaluation des élèves
- T5 attitudes, comportements, formation des enseignant-e-s
- T6 conditions individuelles et déterminants de l'apprentissage
- T7 conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage
- T8 effets des processus de formation
- T9 divers / autres
- T10 évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement

Afin de préserver les possibilités de comparaison avec les données présentées par d'autres auteurs, nous avons repris la classification des projets de recherche selon les aspects du processus éducatif d'après la différenciation adoptée par le CSRE (1996 b). Nous avons néanmoins ajouté une catégorie supplémentaire, à savoir "l'évaluation d'un enseignement, d'une formation, ou d'un établissement" (T10).

L'évaluation d'une formation ou d'un enseignement représente un cinquième des sujets traités récemment dans les recherches en éducation (19%), suivent les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, les moyens d'enseignement et les médias (14%)³⁵. Les conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage (11%) prennent une part relativement importante dans le travail de recherche actuel, de même que les plans d'études, les contenus et les objectifs pédagogiques (10%).

Un groupe de thématiques se distribue de manière assez similaire dans les divers projets de recherche à savoir: les conditions individuelles et les déterminants de l'apprentissage (8%), les effets des processus de formation (8%), les aspects structurels et d'organisation (7%) ainsi que l'évaluation des élèves (6%). Enfin, les sujets ayant trait aux enseignants, plus particulièrement leurs attitudes, leurs comportements et leur formation, sont actuellement relativement peu étudiés (3%).

³⁵ Cf. aussi tableau 7, annexe 2.



Classification selon les thèmes:

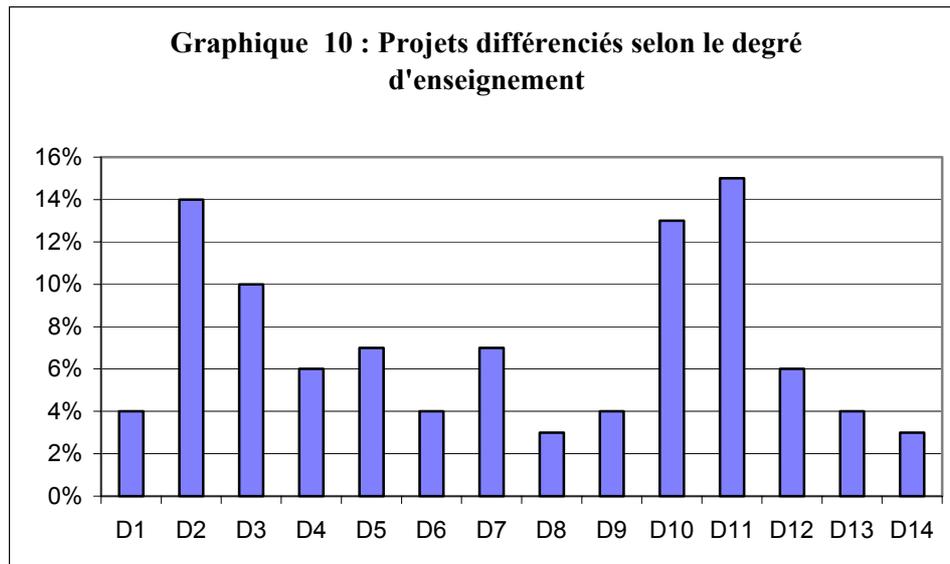
- T1 aspects structurels et d'organisation
- T2 plans d'études, contenus et objectifs pédagogiques
- T3 méthodes d'enseignement et d'apprentissage / moyens d'enseignement et médias
- T4 évaluation des élèves
- T5 attitudes, comportements, formation des enseignant-e-s
- T6 conditions individuelles et déterminants de l'apprentissage
- T7 conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage
- T8 effets des processus de formation
- T9 divers / autres
- T10 évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement

Environ un tiers des sujets traités³⁶ dans des projets qui se déroulent dans les centres de recherches liés à l'administration ont trait à l'évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement³⁷. Les plans d'études, les contenus et les objectifs pédagogiques, ainsi que l'évaluation des élèves ou les méthodes d'enseignement et d'apprentissage occupent également ces chercheurs. En revanche, une diversité de thèmes plus théoriques ainsi que des sujets concernant les conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage sont privilégiés dans les projets des chercheurs travaillant dans le cadre universitaire.

La classification des projets de recherche selon les degrés d'enseignement reprend également les catégories adoptées par le CSRE et certaines catégories regroupées par nos soins d'après une logique de "période de vie": s'agit-il d'une nouvelle tendance à analyser par "périodes" et à adopter une dimension de continuité entre les étapes formelles de l'enseignement, marquées par les degrés officiels de la scolarité? Ces recherches se situent dans une perspective de transition, de passage, d'une phase à l'autre de la scolarité, prenant en compte le contexte plus large de la vie de l'élève - étudiant. C'est une dimension d'ouverture en regard de la délimitation pré-imposée par les différenciations officiellement reconnues.

³⁶ Le nombre important de projets dans cette catégorie provient aussi de la manière dont certains projets réalisés en consortium ont été inventoriés, par exemple, le projet d'évaluation de la réforme portant sur la maturité (EVAMAR) et le projet d'évaluation de la réforme des mathématiques au cycle primaire (MATHEVAL).

³⁷ Cf. aussi tableau 8, annexe 2.



Classification selon le degré d'enseignement:

D1	âge préscolaire, école enfantine	D9	enseignement spécial
D2	école primaire	D10	ensemble du système éducatif
D3	secondaire I	D11	autre (par ex. projets indépendants du degré d'enseignement)
D4	secondaire II général	D12	scolarité obligatoire dans son ensemble
D5	formation professionnelle de base	D13	secondaire I et II
D6	formation des formateurs	D14	formation professionnelle et vie active
D7	universités et écoles supérieures		
D8	formations des adultes et formation continue professionnelle		

L'école primaire (14%), le secondaire I (10%) et l'enseignement obligatoire dans son ensemble (6%) demeurent les sujets de recherche les plus nombreux³⁸. Les analyses du secondaire II (6%) semblent avoir augmenté par rapport aux périodes précédentes; de plus un bon nombre de travaux concernent le secondaire dans la totalité (I et II, 4%). La formation professionnelle (6%), y compris dans la perspective de la transition vers la vie professionnelle (3%), est actuellement un sujet d'intérêt exploré surtout grâce au programme national de recherche (PNR 43) en cours. En revanche, la formation des adultes et la formation continue (3%) demeurent des sujets peu explorés, tout comme la période préscolaire et l'école enfantine (4%). Le débat actuel sur l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire inversera probablement la tendance, en permettant une augmentation des recherches dans un domaine jusqu'ici un peu oublié.

Peu d'études sont consacrées à des thématiques telles que la formation des formateurs (4%), la formation des adultes et la formation continue (4%) ou l'enseignement spécialisé (4%). Le domaine tertiaire (universités et écoles supérieures) est relativement bien étudié (7%) par rapport aux autres thèmes. Signalons enfin l'importante proportion des sujets indépendants du degré d'enseignement ainsi que de ceux visant l'ensemble du système éducatif (13%).

L'influence des programmes nationaux de recherche du FNRS sur les thèmes des projets est manifeste, comme c'est actuellement le cas pour le PNR 43 "Formation et emploi". Sur 30 projets approuvés, un tiers sont menés par des équipes romandes et tessinoises. Dans ce

³⁸ Cf. aussi tableau 9, annexe 2.

contexte, les thématiques développées autour du lien entre la formation et l'emploi, la formation aussi bien professionnelle que tertiaire, voire la formation continue influencent et "faussent" les catégories concernées³⁹.

Les recherches menées dans le cadre d'institutions liées à l'administration visent principalement le degré primaire et les deux niveaux du secondaire. En revanche, les thèmes développés dans le cadre universitaire, y compris dans les thèses, sont plus indépendants des degrés d'enseignement ou étudient le niveau tertiaire et les écoles supérieures.

En guise de bilan sur les thèmes et degrés d'enseignement les plus étudiés et sur les lacunes détectées lors de l'analyse des projets de recherche en éducation, reprenons quelques appréciations émises dans les années 1990.

Le regard de Gretler sur la thématique des projets de recherche en Suisse l'avait conduit aux commentaires suivants: "C'est de loin à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire qu'est consacrée la part la plus importante des travaux de recherche ... Lorsqu'on classe les projets de recherche par domaine, il apparaît qu'une place croissante est faite aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et que les travaux relatifs aux aspects sociaux, économiques, politiques et juridiques du système éducatif sont en recul ... on relève plusieurs lacunes qui touchent au champ et à l'orientation (des) travaux. En effet, rares sont ceux qui portent sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post secondaire, notamment la formation professionnelle, l'enseignement universitaire et non universitaire, l'éducation des adultes et la formation continue. Les études manquent aussi dans les domaines de la sociologie et de l'économie de l'éducation. En outre, la recherche fondamentale occupe une faible place par rapport à la recherche appliquée" (1995: 189 et 192).

Par comparaison avec ces affirmations de Gretler, nous pouvons constater :

- que la part la plus importante des travaux de recherche demeure encore actuellement consacrée à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- qu'en revanche le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et la formation professionnelle, sont plus étudiés aujourd'hui que dans les années 1990 ;
- enfin, que l'éducation des adultes et l'éducation pré-scolaire sont toujours peu étudiées.

Au milieu des années 1990, le rapport de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED) soulignait (1996: 29) que les domaines le plus souvent traités étaient dans l'ordre: les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, les objectifs pédagogiques et les plans d'études, enfin, les effets des processus éducatifs.

Les données collectées actuellement permettent d'observer l'importance prise par les études sur les évaluations et par des projets portant sur les aspects sociaux, économiques, politiques et juridiques des processus éducatifs. Ces domaines étaient les moins traités dans les années 1990⁴⁰. On enregistre en revanche une forte diminution relative des thématiques touchant le

³⁹ Rappelons que, dans le passé, d'autres programmes nationaux de recherche avaient permis un développement soutenu des sujets des recherches: problèmes posés par l'intégration sociale (PNR 3); enseignement professionnel et formation continue (PNR 8); efficacité des systèmes de formation (PNR 33).

⁴⁰ Par exemple, CORECHED (1996: 29) et Hofstetter et Schneuwly (2001: 110). Les commentaires de Criblez résumant les tendances de cette époque: "La recherche aborde souvent l'école primaire et plus particulièrement le niveau secondaire, et davantage encore les processus d'enseignement et d'apprentissage.

corps enseignant (attitudes, comportements et formation) qui figurent désormais en fin de liste.

Rappelons que parmi les propositions émises par le CRE (1999: 13) l'une des recommandations adressées à la CIIP était de considérer comme prioritaires les recherches se rapportant à l'évaluation des systèmes de formation, ainsi qu'à l'étude des transitions de la formation vers l'emploi.

Nous pouvons constater une amélioration dans l'étude de ces thèmes. D'une part, il y a le démarrage de grands projets communs à diverses institutions comme, par exemple, MATHEVAL et EVAMAR. D'autre part, plusieurs projets liés au programme national de recherche en cours (PNR 43) développent particulièrement certains aspects de la thématique "formation et emploi".

En revanche, deux autres domaines considérés comme prioritaires, à savoir la formation continue des adultes et l'éducation de la petite enfance sont toujours négligés, d'où l'importance de développer la recherche dans ces domaines. Les réalités dans le monde du travail avec la montée du chômage, les changements économiques et les conséquentes transformations des contenus des métiers obligent à une souplesse, à une flexibilité et à une adaptation continues des employés aux nouvelles exigences de leur vie professionnelle. La formation tout au long de la vie adulte devient progressivement une nécessité. Parallèlement, les débats actuels sur une scolarisation plus précoce appellent à une meilleure connaissance des problématiques scolaires liées cette période de vie et à l'évaluation des implications possibles d'une telle innovation.

En ce qui concerne les méthodes utilisées, en l'absence d'informations fiables pour un nombre important de projets, soulignons simplement que nous relevons une proportion majoritaire des approches quantitatives par rapport aux approches qualitatives. Il est néanmoins très courant de rencontrer des analyses présentant une combinaison de méthodes. Enfin, les approches théoriques restent relativement peu pratiquées. Signalons simplement que les conclusions de la précédente étude du CRE (1999: 6) dessinaient une tendance inverse: les approches qualitatives étaient privilégiées à celles quantitatives dans les recherches inventoriées.

2.2.5 Les destinataires

Les réponses à une autre série de questions permettent de mieux cerner certaines caractéristiques de la recherche: pour qui une recherche est-elle menée? Qui sont les destinataires, les utilisateurs des résultats obtenus? Dans quel but, en vue de quelle finalité, la recherche est-elle menée? Vise-t-elle, avant tout, des connaissances scientifiques, des applications dans l'enseignement ou l'aide à la décision?

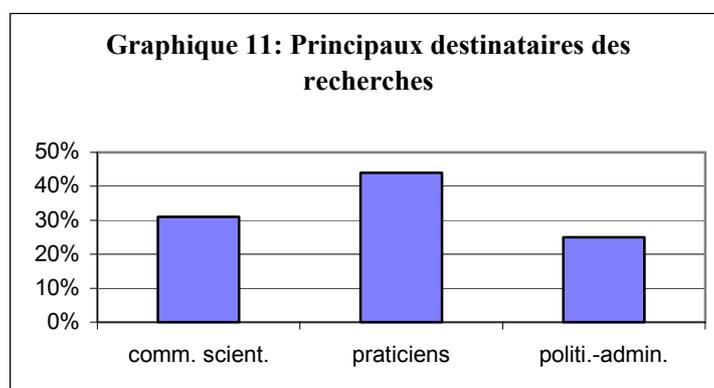
Les destinataires habituels des résultats de recherche sont les suivants:

Les objectifs et curricula, ainsi que le corps enseignant sont également souvent le sujet des programmes de recherche. Par contre, les jardins d'enfants, les écoles moyennes, les établissements d'enseignement tertiaires (Hautes Écoles...) ainsi que le domaine de la formation continue sont peu étudiés en Suisse. La recherche ne couvre donc pas d'une manière uniforme tous les domaines du système éducatif et des processus de formation. Parmi les domaines négligés par la recherche, il faut citer, à titre d'exemple, les analyses macro-économiques du système éducatif. Les analyses des politiques éducatives manquent presque complètement" (1998: 178). Cette analyse confirmait les propos précédemment émis par d'autres auteurs tels, par exemple, Gretler (1995), Poglia et al. (1993: 17), et même de la Société Suisse de Recherche en Éducation (1988: 56).

- a. la communauté scientifique
- b. les praticiens et les formateurs
- c. les politiciens et les administrateurs

Évidemment, cette classification recoupe celle concernant le type de valorisation, plus précisément: académique, pédagogique - médiatique, politique - administrative.

Nous disposons d'informations pour environ la moitié (112, 51%) des projets répertoriés. Exception faite pour les thèses, les projets menés dans les diverses structures institutionnelles sont représentés dans des proportions similaires⁴¹. Cette répartition permet certes quelques comparaisons entre les projets qui se déroulent dans les institutions administratives et universitaires, il convient toutefois de les considérer avec une très grande prudence.

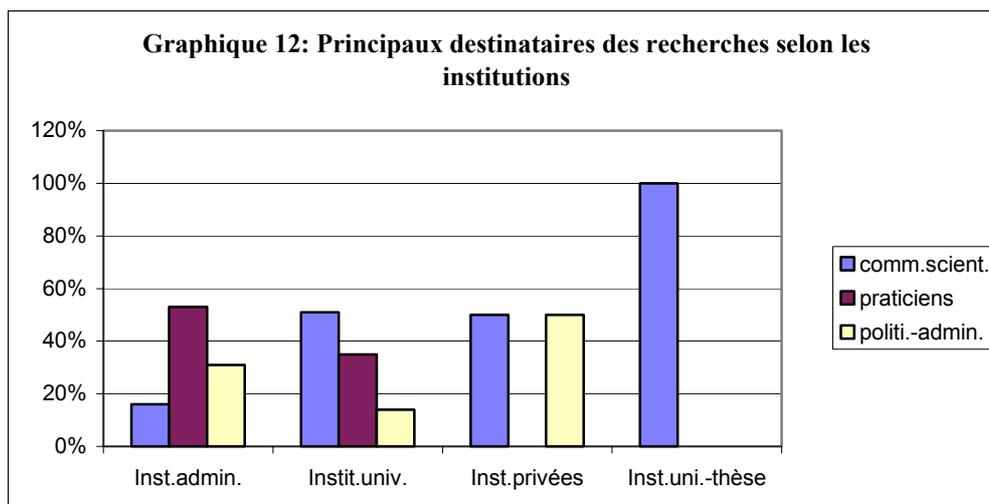


Un tiers (31%) des recherches visent la communauté scientifique; un quart (25%) des projets répertoriés portent sur une problématique plus proche des intérêts et des préoccupations des politiciens et des administrateurs. Enfin, presque la moitié des projets (44%) concernent les praticiens et les formateurs⁴². Cette répartition reflète en partie la probable sous-représentation des recherches faites dans un cadre universitaire⁴³.

⁴¹ Précisons que la représentativité des projets pour lesquels nous disposons d'informations suffisantes en la matière est assez homogène pour les institutions liées à l'administration (55%), les universités (56%) et les instituts privés (50%). En revanche, très peu d'indications concernent les thèses (12%).

⁴² Cf. aussi tableau 10, annexe 2.

⁴³ Parallèlement, les différences qui sont les plus marquées par rapport aux résultats de l'étude du CRE (1999: 5) dépendent probablement encore plus des effets dus à la sur-représentation des recherches non universitaires dans cette enquête de 1998.



L'analyse selon les lieux institutionnels dans lesquels se déroulent ces recherches confirme les attentes⁴⁴. Plus de la moitié des recherches universitaires s'adressent à un public de scientifiques (51%), environ un tiers aux enseignants et aux formateurs (35%), une très faible part aux décideurs (14%). Les proportions s'inversent si l'on considère les destinataires prioritaires des projets menés dans le cadre d'institutions liées à l'administration: la plupart des recherches (53%) ont pour objectif des préoccupations proches des praticiens de la formation, un tiers (31%) s'adressent aux acteurs du monde politico-administratif et une plus faible proportion (16%) aux membres de la communauté scientifique.

2.2.6 Les collaborations entre chercheurs

La coopération entre chercheurs assume des formes et des durées très variables; elle peut se situer aussi bien au niveau régional que national ou international; elle peut être investie ou non d'un caractère d'officialité. Elle peut toucher deux institutions, ou chercheurs, ou davantage. Toutes ces caractéristiques structurent différemment les échanges scientifiques possibles.

En date du 27 mai 1999, la Conférence intercantonale de l'Instruction publique a arrêté diverses dispositions relatives aux priorités et à l'organisation de la recherche. Parmi celle-ci, l'article 3 selon lequel les institutions de recherche sont invitées à mettre en synergie leurs ressources et leurs compétences en s'inspirant du modèle de Consortium de recherche. Dans ce cadre, les Consortiums permettent la mise en réseaux provisoires d'institutions et de chercheurs⁴⁵.

Il est important de rappeler à ce propos que le 21 janvier 2001 le Conseil de la recherche en éducation (CRE, 2000) a adopté le document *Principes d'organisation de recherches interinstitutionnelles* qui donne la définition suivante (p.1): "Un Consortium est constitué d'organismes de recherche et d'institutions participant à la recherche dans le but de coordonner, d'animer et de réaliser au niveau de la Suisse romande un projet de recherche commun. Le Consortium cherche à promouvoir à terme un réseau de compétences en mettant

⁴⁴ Cf. aussi tableau 11, annexe 2.

⁴⁵ Cette pratique était déjà existante dans d'autres domaines, par exemple dans celui des nouvelles technologies (OFES, 2002 / 3).

en synergie les potentiels existants et à susciter une dynamique de coopération et d'enrichissement mutuel". Cette structure est particulièrement intéressante lorsque "la réalisation d'évaluations nationales ou internationales, le suivi de réformes nationales ou régionales, l'expertise de projets d'envergure (qui) supposent l'existence de pools de recherche forts, souples, dotés de compétences reconnues et de moyens de recherche importants" (Weiss, 2002 a).

Actuellement, six projets et consortiums de recherches multisites sont constitués ou en voie de l'être (IRDP, 2001 b: 5-6). Citons-en trois qui sont actuellement en cours: l'un pour l'enquête internationale PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), le projet d'évaluation des compétences chez les jeunes de 15 ans et chez les élèves en 9^e année; un deuxième pour MATHEVAL, projet d'évaluation de la réforme des mathématiques en fin de 2^e et de 4^e année primaire; un troisième, regroupant les compétences de chercheurs rattachés aussi bien aux institutions universitaires qu'aux services de recherche liés à l'administration, est constitué en vue de l'évaluation de la nouvelle maturité (EVAMAR).

D'autres formes de collaboration entre chercheurs et institutions sont évidemment possibles: les degrés de souplesse et d'officialité peuvent différer substantiellement dans le temps et dans les aires géographiques concernées.

Dès lors, il est intéressant de retracer les réseaux de collaboration et de communication entre chercheurs et entre entités de recherche, aussi bien au niveau national qu'international, sur la base de la réalisation commune de projets⁴⁶. Les résultats des analyses basées sur les publications seront développés et repris dans une autre section. En effet, il est à noter qu'un bon indicateur est le lieu de publication des divers écrits. Envisagé sous l'angle de l'aire linguistique, il permet d'apprécier le "rayonnement" des chercheurs romands et tessinois et leur degré de visibilité dans une autre région linguistique nationale ou à l'étranger.

La participation à des projets internationaux⁴⁷ issus d'organisations telles l'UE ou l'OCDE impliquent par définition des réseaux étendus non seulement en dehors des frontières nationales, mais aussi à l'intérieur de celles-ci. Dans le cadre des projets de recherche de moindre envergure les collaborations officielles les plus nombreuses (6 projets) ont lieu avec des chercheurs italiens. Outre des collaborations franco-suisse (5 projets), des recherches sont menées conjointement avec d'autres pays francophones, notamment le Canada et la Belgique, et également avec des pays francophones d'Afrique (Sénégal, Tunisie, Cameroun). Les pays germanophones (Allemagne et Autriche) ont autant de collaborations que les pays hispanophones (Espagne et Chili). Citons enfin la Roumanie: 2 projets sont subventionnés par le programme de coopération avec les pays de l'Est du FNRS.

Parmi les 18 projets financés par le FNRS et développés par les institutions non universitaires, 11 (61%) comportent des structures de collaboration. Il en va de même pour 10 projets sur les 33 (30%) émanant des universités et subventionnés par le FNRS. La proportion varie donc du

⁴⁶ Il est à noter que les réseaux des projets se limitent aux collaborations officielles et au co-financement: des échanges et des relations plus souples, plus informelles et tout aussi diffuses, y compris de conseil ou d'expertise, ne sont pas pris en compte ici. Rappelons que la CORECHED avait comptabilisé une proportion de 3.5% de collaboration entre institutions pour les projets suisses au milieu des années 1990 (1996: 33).

⁴⁷ "La plupart de nos institutions de recherche en éducation n'ont que peu d'expérience en matière internationale et ne disposent pas des ressources nécessaires pour pouvoir s'engager dans des projets impliquant une collaboration internationale": voici la constatation faite déjà au milieu des années 1990 par la CORECHED (1996: 27).

simple au double. Est-il plus difficile d'obtenir une subvention du FNRS pour une institution non universitaire, et dans ce cas avec une "obligation de réseau", que pour une institution universitaire?

Les recherches universitaires personnelles ne comportent pas de réseaux clairement établis, conséquence naturelle de la structure et des objectifs de tels projets de recherche, qui se font le plus souvent sans contrat et sans délais. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que constituer un réseau, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau international, demande du temps et une certaine continuité dans le travail. En effet, si "les chercheurs sont dans l'impossibilité d'assurer durant une période suffisamment longue la continuité de leur travail" (Criblez, 1998: 178) pour laquelle ils investissent seulement un temps partiel, ils sont encore moins à même de nouer des liens avec d'autres chercheurs et d'entretenir une collaboration plus ou moins durable avec d'autres équipes de recherche. Le faible degré d'investissement (en l'absence d'une perspective professionnelle à long terme dans l'activité de recherche) ainsi qu'une mobilité réduite par un taux d'activité à temps partiel, sans oublier les contraintes financières lors des déplacements, ne sont pas des facteurs qui favorisent la capacité de constituer des réseaux et des collaborations durables⁴⁸.

C'est vraisemblablement le "noyau dur" d'environ cent chercheurs dont le travail est marqué par la stabilité et la continuité qui a le plus de facilité à constituer des échanges. Car pour le millier de chercheurs en éducation qui se situent dans une "zone périphérique diffuse" (d'après la définition de Criblez, 1998: 178) les difficultés de créer des réseaux sont bien plus importantes.

Il en va de même pour la valorisation et la diffusion des résultats. Lorsque le financement d'un projet prend fin avec l'obtention des résultats, ces derniers ne sont souvent relatés que dans une publication essentielle. La valorisation ou la diffusion multiple des résultats sous d'autres formes ou supports sont souvent empêchées à cause de l'achèvement du contrat, et donc du financement. La succession de contrats sur des projets différents (en matière de lieu, thème, équipe, ...) par rapport à une continuité ou une stabilité du travail dépendant moins du financement à court terme des projets, est une source d'entrave importante au cumul des connaissances. Ceci est défavorable pour le chercheur au niveau personnel mais également pour la discipline dans son ensemble. Le faible niveau d'intégration et de perspectives professionnelles a donc un impact sur la capitalisation du savoir mais aussi sur la valorisation, plus ponctuelle, de chaque recherche.

Toutes les recherches internationales, qu'elles proviennent de l'OCDE (par exemple, PISA ou TIMSS) ou de l'Union européenne (par ex. Socrates ou le 5^e Programme cadre), créent entre les chercheurs, de manière naturelle, des réseaux à de multiples niveaux (international, national, régional,...). En revanche, les projets financés dans le cadre des activités des institutions non universitaires se font très rarement en collaboration avec l'étranger (5 projets sur 60). Vraisemblablement, les sujets et les destinataires de ces recherches plus préoccupés des réalités et des pratiques internes, nationales ou cantonales, requièrent une moindre collaboration avec l'étranger.

Parallèlement, environ la moitié (17 sur 36) des mandats confiés à des institutions non universitaires prévoient des collaborations avec des entités nationales. Ceci est très

⁴⁸ Cf. par exemple, l'étude de Meyer (1999) sur plusieurs aspects de la situation des chercheurs en sciences de l'éducation.

probablement la conséquence du fait que la plupart de ces mandats émanent des offices fédéraux sur des sujets à caractère interne touchant principalement la réalité du pays.

Enfin, il est intéressant de noter que, sauf de rares exceptions, les collaborations à l'étranger sont nouées avec des institutions universitaires, et ceci indépendamment du type d'institution nationale partenaire du projet.

2.3 Les publications

Quelques réflexions et précisions préalables s'imposent quant à la démarche adoptée dans la collecte des données sur les divers types de valorisation des résultats. Il est avant tout extrêmement difficile d'identifier et de retracer les liens spécifiques entre un projet de recherche et la / les publication-s afférente-s sans effectuer une enquête par questionnaire. La démarche utilisée ici se prête plus à l'obtention d'une information globale de la part des chercheurs et de leurs institutions. Elle couvre également des écrits qui découlent de recherches antérieures ou de réflexions rattachées moins directement à un projet spécifique.

En effet, si l'indicateur "destinataires des résultats" ne peut être analysé, par exemple, que par rapport à chaque projet de recherche, l'élément "moyens de valorisation", plus général, peut l'être aussi bien par rapport au projet de recherche pris singulièrement que par rapport à la production globale de chaque chercheur ou institut. Évidemment, les informations concernant les diverses autres activités scientifiques des chercheurs (colloques, cours, conférences, ...) s'avèrent encore plus problématiques à inventorier sans la coopération des auteurs. De ce fait, elles n'ont pas pu être retenues ici.

Pour certaines institutions entièrement consacrées au domaine de l'éducation, toutes les publications ont été répertoriées, même si le titre ne contenait pas l'un des mots-clés de notre liste. D'où une distorsion possible relativement au nombre de publications issues de ces instituts spécialisés. Plus encore que pour les projets de recherche, il est impossible de contrôler en détail le sujet traité dans une publication. Le titre est alors l'unique indication à notre disposition et les mots-clés constituent les seuls outils lors d'un choix qui doit intervenir en l'absence d'autres informations fournies par l'auteur (par exemple, la présentation dans une page Web). Certainement, il s'agit d'une limite importante de cette démarche.

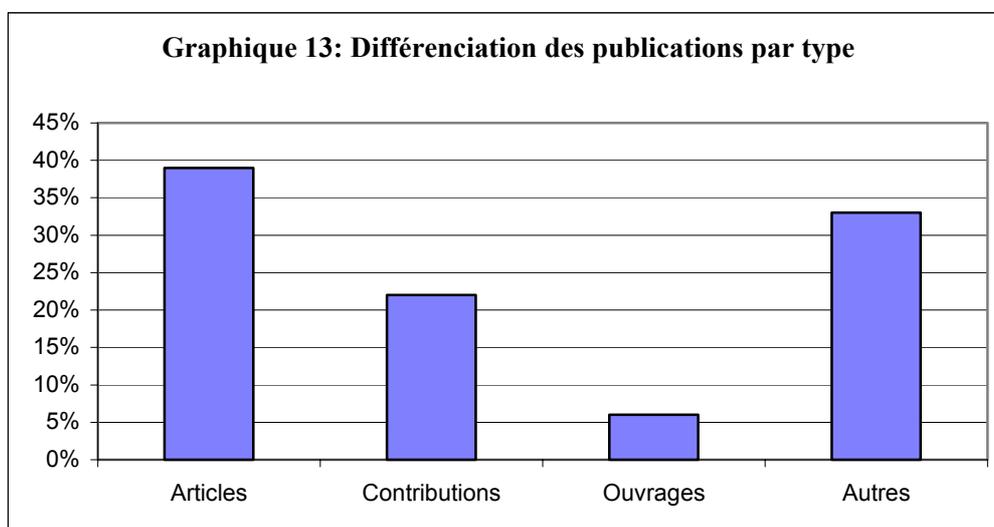
2.3.1 Les types des publications

Afin d'établir une classification détaillée des moyens de diffusion des résultats des recherches analysées, nous avons procédé au regroupement des catégories retenues, comme suit:

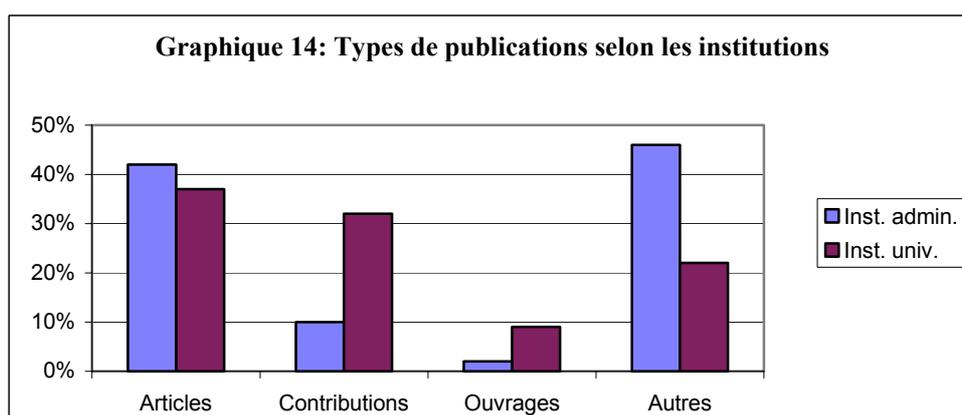
- articles dans des revues scientifiques et dans des revues à orientation pratique,
- contributions aussi bien à des ouvrages collectifs qu'à des actes de colloque,
- ouvrages⁴⁹,

⁴⁹ Les nouvelles éditions d'ouvrages et toute traduction d'ouvrage ou d'article sont comptabilisées à part entière car on privilégie l'information sur le rayonnement des auteurs suisses à l'étranger ou dans une aire linguistique nationale différente. Les écrits qui ont été identifiés comme étant des thèses rentrent également dans cette catégorie d'ouvrages.

- autres publications, y compris matériel pédagogique, cahiers ou documents de travail, articles à usage interne, recensions, ...



Pour la période sous observation, qui rappelons-le s'étend de janvier 2000 à juin 2002, nous avons répertorié 648 entrées⁵⁰. Elles consistent surtout en articles (39%), et en objets disparates de diffusion et d'échange que nous avons regroupés sous la catégorie "autres" (33%). Les contributions à des ouvrages collectifs et à des actes de colloque représentent un cinquième (22%) de la production inventoriée. Enfin, la très faible proportion d'ouvrages (6%) peut s'expliquer par l'ampleur et l'importance de telles entreprises.



La prudence est indispensable lorsqu'il s'agit de comparer les productions issues des deux types de structures institutionnelles retenues⁵¹. En effet, les comparaisons ne doivent être faites qu'en se souvenant constamment que nous n'avons à notre disposition aucune donnée concernant les potentiel de recherche respectifs, aussi bien humains que financiers (par exemple, le nombre de chercheurs, le temps de travail total, etc.). Il est donc exclu de tirer des

⁵⁰ Cf. aussi tableau 12, annexe 2.

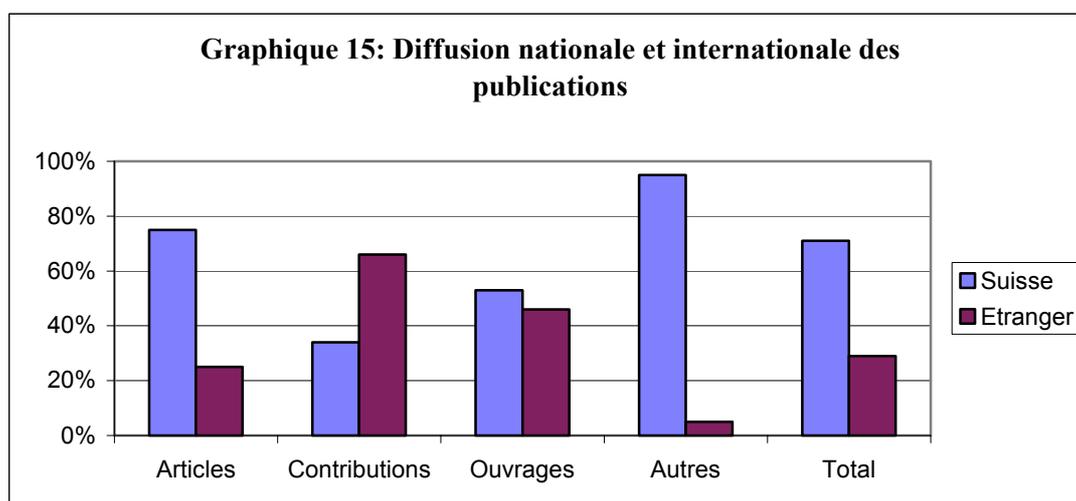
⁵¹ Cf. aussi tableau 13, annexe 2.

conclusions hâtives en l'absence d'une pondération sur les capacités de recherche respectives des diverses institutions.

Si les ouvrages représentent le type de publication le moins répandu (2%), suivi par les contributions (10%), les institutions internes à l'administration privilégient aussi bien les articles (42%) que d'autres formes de production (46%). Il est à noter que dans cette dernière catégorie ont été incluses toutes les créations de matériel pédagogique.

Dans le cadre universitaire prévalent les productions relativement courtes publiées sous forme d'articles (37%) ou de contributions aux actes de colloque ou à des ouvrages collectifs (32%). La somme de ces deux catégories couvre les deux tiers de la production universitaire. Les autres formes d'écrits (22%) et les ouvrages (9%) sont les catégories les moins utilisées par les membres d'institutions universitaires.

2.3.2 La diffusion géographique des publications



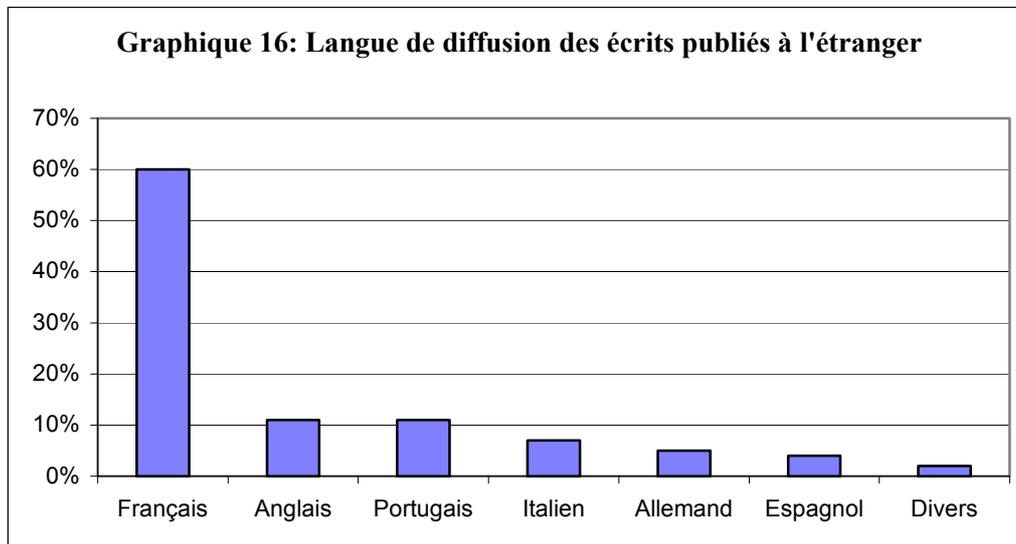
La plupart des objets dénombrés sont édités en Suisse (71%); moins d'un tiers (29%) à l'étranger⁵².

La presque totalité des "autres" formes de production écrite (95%) sont éditée sur le territoire national. Ceci est conforme aux attentes concernant le type d'écrits contenus dans cette catégorie: matériel pédagogique, documents de travail, etc. dont la diffusion a une visée plus restreinte et parfois plus informelle.

Si trois quarts des articles sont publiés en Suisse (75%), deux tiers des contributions le sont à l'étranger (66%). La part des contributions aux actes de colloques, souvent tenus à l'étranger, et comptabilisées dans cet ensemble, peut expliquer ce pourcentage relativement élevé. Une légère majorité des ouvrages sort en Suisse (54%), mais la part des ouvrages publiés à l'étranger (46%) est loin d'être négligeable.

⁵² Cf. aussi tableau 14, annexe 2.

Pour mesurer l'implantation des réseaux, surtout à l'étranger, nous utilisons un indicateur construit sur la base de la différenciation du lieu de parution des publications⁵³. Il est donc ainsi possible d'analyser ultérieurement les publications selon les aires linguistiques de diffusion.



Sans surprise, on constate que l'écrasante majorité de ces publications paraît en français (60%). Le nombre des écrits en anglais égale ceux en portugais⁵⁴! Le nombre des publications en anglais est donc très faible par rapport à l'importance relative de cette langue dans le milieu scientifique. Enfin, moins d'un dixième des écrits publiés à l'étranger le sont en italien (7%), en allemand (5%) ou en espagnol (4%).

Hofstetter et Schneuwly (2001: 81) avaient relevé que "une part importante des publications produites dans le domaine des sciences de l'éducation paraît à l'étranger, surtout en France, dans d'autres pays latins et en Allemagne, mais très peu dans les pays anglo-saxons. Cette propension correspond aux pratiques sociales en cours dans les différentes communautés scientifiques, où la dimension internationale prévaut actuellement". En ce qui concerne la langue anglaise, nous partageons ces conclusions qui avaient été émises par rapport à des données recueillies antérieurement aux nôtres⁵⁵.

2.3.3 L'analyse des revues selon la diffusion géographique

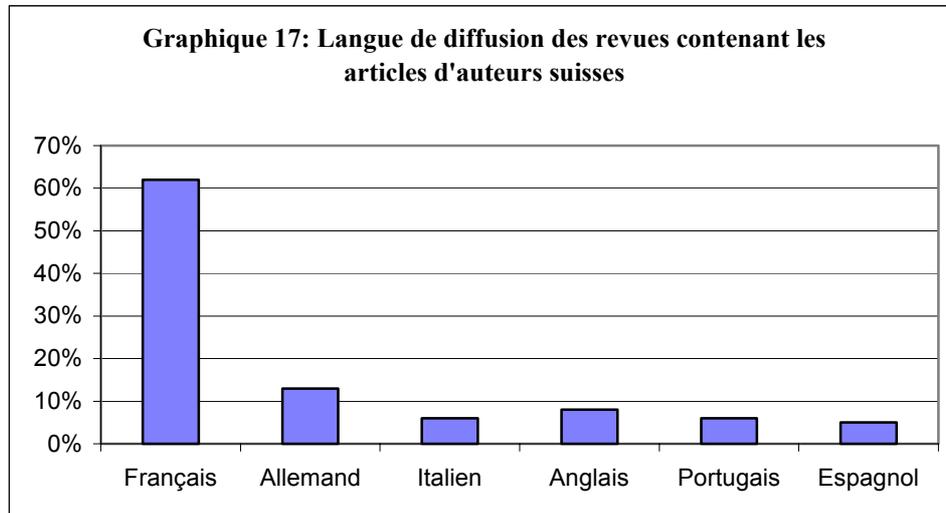
Un autre éclairage sur la diffusion linguistique de la production des chercheurs romands et tessinois en éducation à l'étranger est donné par l'aire linguistique des revues contenant leurs

⁵³ Cf. aussi tableau 15, annexe 2.

⁵⁴ Remarquons que de nombreux ouvrages ont été traduits dans cette langue.

⁵⁵ Afin de promouvoir la visibilité de la recherche suisse en éducation, soulignons la récente décision (août 2002) de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED) d'allouer des subsides aux chercheurs pour soutenir leur participation à des congrès internationaux et la publication de recherches en anglais.

articles⁵⁶. Cet indicateur ne se recoupe pas avec le précédent, mais constitue seulement une autre mesure ou une autre manière d'appréciation.



Les 251 articles répertoriés dans cette étude ont été publiés dans 84 revues (avec une moyenne d'environ 3 articles par revue), dont 49 (58%) à l'étranger et 35 (42%) en Suisse. La majorité des revues se situe donc à l'étranger, mais la langue de rédaction demeure en priorité le français (62%). Si l'allemand dépasse le dixième (13%), l'anglais (8%) et les langues latines comme l'italien ou l'espagnol n'atteignent même pas cette proportion. Par ailleurs il est intéressant de relever la faible sollicitation par les auteurs romands des revues en langue anglaise malgré la grande diversification existante.

Il n'est pas étonnant de constater que les revues suisses sollicitées par des chercheurs romands et tessinois sont éditées à 74% en français, 18% en allemand et 8% en italien.

2.3.4 L'analyse des revues selon le public-cible

Outre l'analyse du lieu de parution des revues, une distinction supplémentaire peut être réalisée par rapport au public-cible. Cette distinction est faite entre les "revues scientifiques" et les "revues à orientation pratique" en reprenant les démarches et les différenciations opérées par Cusin et al. (2001: 29-30)⁵⁷.

Parmi les 84 revues dans lesquelles il y a eu au moins une publication d'un auteur romand, 30 (un peu plus qu'un tiers) sont des revues scientifiques, dont la plupart apparaissent à l'étranger

⁵⁶ Cf. aussi tableau 16, annexe 2.

⁵⁷ Nous avons consulté les titres des revues répertoriées par le *Web of Science* qui contient aussi bien le *Social Science Citation Index* que le *Art & Humanities Citation Index*. Nous reprenons également les limites avancées par les auteurs concernant cette démarche: la forte prépondérance de revues anglophones et le contexte fortement orienté sur le système national des sciences de l'éducation en général représentent des freins. Des répertoires de diverses disciplines ont complété des informations surtout pour des revues francophones. Nous avons consulté également la base de données du Groupe romand des Centres de documentation pédagogique (GROCEDOP) qui indique les destinataires des revues, mais se limite à la prise en compte des revues francophones.

(20). Parmi les 54 revues à orientation pratique, 34 (63%) sont éditées en dehors du territoire suisse. Nous observons donc une prépondérance des publications dans des revues à orientation pratique, qui peut être expliquée par la nature même du domaine analysé.

2.3.5 Les collaborations entre auteurs dans les publications

Une autre façon de détecter l'existence d'une collaboration entre chercheurs est de constater si une publication est signée par un ou plusieurs auteurs. Ce n'est toutefois pas un critère absolu.

Globalement, 206 publications sont le fruit d'une collaboration, ce qui équivaut à environ un tiers de l'ensemble des écrits répertoriés. Les collaborations entre auteurs sont proportionnellement plus usuelles dans les publications émanant des institutions internes à l'administration (106 sur 288, 37%) que dans les institutions universitaires (100 sur 358, 28%).

Elles restent bien plus nombreuses dans le cadre des publications d'ouvrages (presque la moitié) que dans celles d'articles (moins qu'un cinquième). Les proportions demeurent similaires lorsqu'elles sont analysées par rapport aux diverses structures institutionnelles d'appartenance des auteurs.

Remarques conclusives et propositions

Cette partie du document doit encore faire
l'objet d'un large débat

Remarques conclusives et propositions à débattre

Au terme de ce tour d'horizon de la recherche en éducation en Suisse romande et au Tessin, nous pouvons nous permettre quelques réflexions conclusives. Par la même occasion nous devons constater la mise en œuvre encore faible de certaines déclarations contenues dans le document approuvé par la CIIP en date du 27 mai 1999 "relatives aux priorités de la recherche et à certaines conditions de leur réalisation"⁵⁸.

Développer les moyens d'information sur les réseaux et les subsides disponibles auprès des institutions et des chercheurs concernés par la recherche en éducation.

L'importance de la recherche en éducation est plus que jamais reconnue. Les instances fédérales, dans le *Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 et 2003*, considèrent officiellement ce domaine comme prioritaire. L'état de la recherche en Suisse romande et au Tessin dessiné dans cette étude a montré une activité assez intense compte tenu de la période d'analyse relativement courte (janvier 2000 – juin 2002) et des faibles moyens alloués à ce domaine, même si certains auteurs estiment qu'elle peut bénéficier davantage des subsides disponibles.

Attirer l'attention des institutions et des chercheurs sur l'importance de la diffusion de l'information au sujet de leurs travaux de recherche.

Pour la collecte des données, la démarche utilisée est sans doute caractérisée par certains inconvénients. Nos mises en garde lors de l'appréciation des résultats en témoignent. Cependant, les avantages de la méthode doivent aussi être mis en exergue. En effet, la démarche que nous avons adoptée doit être qualifiée de satisfaisante par rapport aux éléments récoltés, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Rappelons avant tout le choix délibéré de chercher de nouvelles pistes de collecte de données. Une telle procédure était dictée par la décision première de compléter les approches habituelles de collecte de données en matière des recherches en éducation et en même temps de s'en démarquer. En effet, ces dernières étaient essentiellement dépendantes du bon vouloir des chercheurs: réponses à des questionnaires ou annonce auprès du Centre suisse de recherche en éducation (CSRE) afin de figurer dans ses bases de données. Ce dernier procédé est encore plus volontariste car non sollicité.

En prenant comme point de départ les données existantes dans les différentes bases de données, universitaires et non universitaires, nous avons poursuivi la recherche, qui tout en étant parfois fastidieuse, s'est avérée très fructueuse. Nous avons réussi à collecter une information assez fouillée et complète, surtout lorsque les institutions ont fait preuve d'esprit

⁵⁸ Cf. Annexe 1.

de collaboration et de transparence. A ce propos, soulignons simplement que le défaut de coopération dans la transmission de l'information tout comme l'absence de volonté de diffusion des indications et de visibilité des activités scientifiques marquent des attitudes qui vont à l'encontre de la raison d'être, des objectifs et de la tâche de tout chercheur: réfléchir, découvrir, comprendre ... afin de partager, de transmettre, d'utiliser, de "faire fructifier" les résultats, les aboutissements du travail scientifique. "Comment pourrait-on tirer parti de recherches dont on ignore jusqu'à l'existence même?" (Prost, 2001: 10). Nous partageons ce constat "lourd de conséquences".

Renforcer la coordination de la recherche au niveau organisationnel afin d'exploiter de manière optimale toutes les ressources disponibles.

Proportionnellement, sur une période si courte, le nombre d'entrées répertoriées, qu'elles soient des projets, des institutions ou des publications, est conséquent. Ceci nous a permis de présenter certains aspects de la recherche en éducation au moyen d'indicateurs parfois inédits. En revanche, la représentativité et l'exhaustivité ne sont pas garanties.

Nous avons comptabilisé les institutions répertoriées par le CRSE, aussi bien en 1996 qu'actuellement, afin de tracer l'évolution de la structure institutionnelle de la recherche romande et tessinoise en éducation. L'absence de véritable transformation confirme la pertinence et l'actualité des propos des auteurs qui, déjà dans le passé, avaient souligné les avantages et les inconvénients de cette dispersion en unités de taille relativement petite. Les risques d'inefficacité, de redondance et de lacunes appellent à une meilleure coordination de la recherche. Celle-ci permettrait de développer la complémentarité des compétences qui peuvent être associées de manière ponctuelle et flexible, selon les thèmes, les intérêts des chercheurs ou des centres des recherches lors du développement de thématiques spécifiques.

Assurer la stabilité et la continuité du travail effectué dans les centres de recherche afin de capitaliser les connaissances et l'expérience des chercheurs.

L'analyse des lieux où s'est effectivement déroulée la recherche pendant la période examinée renforce ce constat, surtout en ce qui concerne le cadre universitaire, où des recherches en éducation s'effectuent de manière souvent occasionnelle. Cette forte dispersion, engendrée par la disparité des appartenances institutionnelles, est doublée par de multiples appartenances disciplinaires. Les lieux de recherche très hétérogènes, qui abritent des projets souvent sporadiques, entravent ou empêchent des connaissances cumulatives. Cette situation est accentuée par le fait que les équipes sont très souvent constituées de chercheurs dont le poste est précaire et à temps partiel, et dont les perspectives professionnelles sont très incertaines. L'absence d'ancrage professionnel sur le territoire national ne favorise pas l'insertion des chercheurs romands et tessinois dans les réseaux scientifiques internationaux, dont la constitution est coûteuse en temps et en énergie, ainsi que financièrement onéreuse. Les barrières linguistiques, quoique importantes, ne sont pas les seules responsables de cet état de fait.

Donner du temps aux chercheurs pour approfondir et mieux exploiter les résultats de leurs recherches.

Une autre conséquence des conditions de travail précaires des chercheurs est la sous-exploitation des résultats des recherches. Peut-être faudra-t-il imaginer et promouvoir le subventionnement de projets de recherche qui ne se terminent pas au moment de la remise d'un rapport à l'institution mandataire, mais seulement après la publication d'une série d'écrits et l'accomplissement d'activités scientifiques multiples. Cette perspective impliquerait un calendrier qui laisse plus de temps à l'exploitation des résultats. Cette phase d'écriture et de réflexion complémentaire devrait pouvoir être couverte par la subvention accordée, afin d'optimiser l'exploitation des connaissances accumulées par une équipe de recherche, avant sa dissolution. Dans ce contexte, l'importance de la continuité dans l'activité professionnelle du chercheur est pleinement compréhensible.

Mettre davantage en synergie les ressources existantes et les compétences adaptées à chaque projet de recherche dans les cadres organisationnels souples tels que les Consortiums de recherche.

Parmi les 218 projets inventoriés, il y a une légère sur-représentation des recherches émanant de centres liés à l'administration. L'observation de cette tendance, déjà relevée par d'autres auteurs, peut résulter aussi bien des méthodes de collecte de données que du type de projets concernés. Par exemple, les projets personnels et les thèses sont des recherches parfois "insaisissables" dont l'aboutissement est souvent incertain. Logiquement le type de financement définit souvent aussi la durée, les destinataires des projets ainsi que les lieux où la recherche se déroule.

Le paysage de la structure institutionnelle de la recherche en éducation est en train de subir des ajustements et des adaptations dus à l'entrée en scène des nouvelles unités de recherche au sein des Hautes Écoles Pédagogiques. Actuellement "deux évolutions se trouvent amorcées... deux processus identitaires. D'une part celui des institutions cantonales de recherche, qui ont à franchir les frontières de leur champ d'investigation ordinaire pour se faire connaître et reconnaître dans une communauté romande de recherche élargie et davantage diversifiée; d'autre part celui des Hautes Écoles Pédagogiques, qui ont à se reconnaître et à se faire connaître comme institutions de recherche légitimes, disposant de compétences et de ressources propres": c'est ainsi que Weiss (2002 a: 60) dépeint la situation actuelle. Elle est bousculée par l'obligation faite aux Hautes Écoles Pédagogiques de devenir également un lieu de recherche, même si c'est à titre accessoire (CDHEP, 2002 a et b).

Si la fonction de recherche des Hautes Écoles Pédagogiques a des contours encore flous, et si la définitions des contenus est encore disparate, les perspectives de mise en réseau, par exemple, sont déjà envisageables (Hofstetter et Schneuwly, 2001: 107-108). Afin de disposer de points de repères en vue de constituer une coordination utile à une collaboration fructueuse entre équipes de recherche sur des thématiques complémentaires concertées, il est concevable d'instituer un pôle multisite de recherche en éducation. Cette perspective est déjà présente dans le *Plan de développement et de financement pour la période 2001-2004* de l'IRDPP dont "les engagements seront amplifiés" au sein de sa mission de coordination de la recherche

romande. Les coopérations informelles, qui existent depuis trois décennies⁵⁹, avec d'autres centres romands de recherche trouvent progressivement une forme plus structurée dans les consortiums, "forme d'organisation intéressante, souple, efficace et prometteuse". La présence de plusieurs projets de consortiums déjà constitués ou en voie de l'être, nécessitent la création d'un "organe de direction, de planification et de coordination autour de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, de manière à mieux articuler les recherches répondant aux priorités de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique avec celles relevant de préoccupations strictement cantonales ou locales et de fédérer ainsi les meilleures compétences romandes pour la conduite et la réalisation de projets régionaux, cantonaux ou internationaux" (IRDP, 2001: 2).

Créer une structure régionale de coordination de la recherche pour la Suisse alémanique.

Parallèlement, une structure régionale de recherche, homologue de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), avait été suggérée pour la Suisse alémanique, depuis quelques temps déjà, par Hofstetter et Schneuwly (2001: 107). Ces auteurs pensaient qu'une telle institution pourrait avoir la double tâche, d'une part d'être le répondant pour traiter, avec un outillage scientifique, un certain nombre de problèmes de la politique de l'éducation, et, d'autre part de mettre en réseau les services existants pour coopérer efficacement.

En réponse aux attentes des responsables politiques, le domaine de l'évaluation doit continuer à être considéré comme prioritaire. Il convient d'y ajouter l'éducation de la petite enfance et la formation continue des adultes.

Lorsqu'on se penche sur l'analyse des thématiques abordées dans les projets de recherche, deux domaines semblent être particulièrement analysés. D'une part, l'évaluation non seulement des élèves mais aussi des enseignements, des formations et des établissements, semble augmenter progressivement parmi les domaines des recherches. Une autre thématique en évolution porte sur l'analyse d'aspects sociaux, politiques, économiques et juridiques de l'apprentissage, qui auparavant étaient plutôt oubliés. Du point de vue des degrés d'enseignement, rappelons la tendance observée d'une prise en compte de la continuité entre les étapes formelles de la scolarisation: cette vision plus globalisante de la formation est soutenue par une approche de la continuité. Deux sujets restent toujours particulièrement négligés, à savoir la formation continue des adultes et l'éducation de la petite enfance. Déjà en 1999, ils figuraient parmi les domaines considérés comme prioritaires par le Conseil de la recherche en éducation.

⁵⁹ Cf., par exemple, Hutin et Weiss (1994) qui avaient déjà relevé la question.

Attirer l'attention des institutions et des chercheurs sur l'importance de la valorisation des résultats de leurs travaux aux niveaux national et international.

Rappelons enfin que "la nature et la qualité des savoirs produits ne dépendent pas du type d'institution à laquelle est rattaché le chercheur mais des compétences de celui-ci, des moyens mis à sa disposition et de l'adéquation des méthodes aux types des savoirs à explorer" (Weiss, 2002 b: 51). Les ressources importantes pour les chercheurs sont aussi bien le temps, en termes de continuité et de stabilité, que les moyens financiers favorisant l'intégration dans les réseaux scientifiques, l'accent porté sur une valorisation de qualité des résultats de recherche, ainsi que l'ouverture pluridisciplinaire.

Plusieurs indicateurs permettent de retracer les collaborations entre chercheurs, qu'elles soient mesurées par le biais des projets ou des publications. Si elles sont parfois dépendantes des thématiques et des destinataires des résultats des recherches, elles peuvent être limitées par le statut des chercheurs et de leurs ressources en temps et en argent⁶⁰.

Moins d'un tiers du volume des moyens de valorisation des résultats sont diffusés à l'étranger et, pour la constitution d'équipes de recherche, les chercheurs romands et tessinois franchissent très rarement la frontière nationale. En particulier, la dimension internationale est par trop limitée, surtout dans la perspective d'un vaste réseau d'échanges et d'insertion dans le milieu scientifique anglophone.

⁶⁰ Pour garantir une recherche scientifique de qualité, trois critères sont nécessaires:

- personnel stabilisé pour des projets d'envergure pas seulement conjoncturels,
 - recherche constituée de manière pluridisciplinaire,
 - chercheurs intégrés dans les réseaux internationaux de recherche sur des thématiques de pointe.
- (Hofstetter et Schneuwly, 2001: 109-110)

Ouvrages cités

Bain, Daniel et al. (dir.). (2001). *L'épopée des centres de recherche en éducation en Suisse 1960-2000*. Neuchâtel : IRDP (01.4)

Beillerot, Jacky (dir.). (1999). *Les périodiques et l'éducation : éléments pour un état des lieux de la diffusion de la recherche : rapport*. Paris : INRP, Comité national de coordination de la recherche en éducation (CNCRE)

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). (1996a). *Institutions suisses de recherche en éducation et de développement scolaire : inventaire 1996*. Aarau : CSRE

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE). (1996b). *Qu'est-ce que la recherche en éducation? : histoire, identité et perspectives : 25 ans du CSRE*. Aarau : CSRE

Comité scientifique de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). (2002). *Rapport d'évaluation des principales activités scientifiques de l'IRDP*. Neuchâtel : IRDP

Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques (CDHEP). (2002a). *Concept d'organisation de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques de Suisse occidentale et du Tessin*. Neuchâtel : CIIP

Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques (CDHEP). (2002b). *Code d'éthique de la recherche pour les Hautes Écoles Pédagogiques*. Neuchâtel : CIIP

Conférence intercantonale de l'Instruction publique (CIIP). (1996). *Statuts*. Neuchâtel : CIIP

Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED). (1995). *Lignes directrices pour le développement de la recherche suisse en éducation du 2 décembre 1994*. Aarau : CORECHED

Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation (CORECHED). (1996). *Premier rapport sur l'état, le développement et les tendances de la recherche éducative suisse et sur les relations de cette dernière avec la politique, l'administration et la pratique de l'éducation*. Aarau : CSRE

Conseil de la recherche en éducation (CRE). (1999). *Les recherches en éducation en Suisse romande et au Tessin en 1998/1999 : état de situation, analyse et priorités*. Neuchâtel : IRDP ; CRE (Cahiers du CRE 99.601)

Conseil de la recherche en éducation (CRE). (2000). *Principes d'organisation de recherches interinstitutionnelles*. Neuchâtel : IRDP ; CRE

Criblez, Lucien. (1998). Entre profession et discipline : à propos du statut des sciences de l'éducation en Suisse. In Rita Hofstetter & Bernard Schneuwly, *Le pari des sciences de l'éducation* (pp. 169-201). Bruxelles : De Boeck-Wesmael (Raisons éducatives 1-2)

Cusin, Catherine; Grossenbacher, Silvia & Vögeli-Mantovani, Urs. (2001). *Etude FER "Prospectives de la recherche en éducation en Suisse" : étude partielle : les sciences de l'éducation dans les universités suisses (orientations, productivité et promotion de la relève)*. Aarau : Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE)

Diagne, Djily; Hanhart, Siegfried & Meier, Caroline. (2000a). Un parent pauvre doué d'un potentiel : recherche en formation professionnelle : état des lieux et perspectives. *Panorama*, 4, 50-51

Diagne, Djily; Hanhart, Siegfried & Meier, Caroline. (2000b). *La recherche en formation professionnelle : état des lieux et perspectives* [En ligne]. www.panorama.ch/files/2036.pdf

Duru-Bellat, Marie (dir.). (1999). *La recherche en éducation et en formation en France : éléments pour un état des lieux : rapport*. Paris : INRP, Comité national de coordination de la recherche en éducation (CNCRE)

Gretler, Armin. (1995). Suisse. In Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *La recherche et le développement en matière d'enseignement* (pp. 189-194). Paris : OCDE, CERI

Gretler, Armin. (2000). Die schweizerische Bildungsforschung der Nachkriegszeit im Spiegel ihrer Institutionen und ihrer Themen – von der Geschichte zu aktuellen Fragestellungen. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 1, 111-144

Grossenbacher, Silvia; Schärer, Michèle & Gretler, Armin. (1998). *Recherche et développement dans le domaine de la formation des enseignantes et enseignants : état de la situation : rapport d'experts*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) (Dossier 54B)

Hanhart, Siegfried. (2001). *Analyse des dépenses pour la recherche en éducation en Suisse : rapport final : mandat de la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation*. Genève. Université, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE)

Hofstetter, Rita & Schneuwly, Bernard. (2000). Pertinence scientifique et pertinence sociale : mise en perspective de six rapports nationaux commandités sur la recherche en (sciences de l') éducation en Europe. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 1, 51-92

Hofstetter, Rita & Schneuwly, Bernard. (2001). *Les sciences de l'éducation en Suisse : analyse de l'évolution d'une discipline et définition de perspectives : rapport élaboré dans le cadre d'une étude mandatée par le Conseil Suisse de la Science avec la participation de divers chercheurs et instances*. Berne : CSS (CEST 6)

Hutin, Raymond & Weiss, Jacques. (1994). *Chercher ensemble : 20 ans de recherches coordonnées au service de l'école*. Neuchâtel : IRDP ; Le Mont-sur-Lausanne : LEP

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). (2001a). *Plan de développement et de financement pour la période 2001-2004*. Neuchâtel : IRDP (Document de travail 01.1002)

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP). (2001b). *Pôle multisite de recherche en éducation de la Suisse romande et du Tessin*. Neuchâtel : IRDP

Meyer, Thomas. (1999). *Le PNR 33 du point de vue des chercheurs et chercheuses : résultats d'une enquête effectuée en fin de programme*. Berne : Direction du PNR 33

Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES). (2002). *Education International*, 3. [En ligne]. www.bbw.admin.ch/edu-int/index-fr.html

Poglia, Edo. (1993). *Sciences de l'éducation – pédagogie : formation et recherche*. Berne : Conseil Suisse de la Science (CSS) (FU 10)

Prost, Antoine. (2001). *Pour un programme stratégique de recherche en éducation*. [En ligne]. www.education.gouv.fr/rapport/prost

Société suisse de recherche en éducation (SSRE). (1988). Plan de développement pour la recherche éducationnelle en Suisse. *Education et recherche*, no spécial, 125 p.

Weiss, Jacques. (2000). *Premier rapport quadriennal sur le développement des institutions et des organisations de recherche en Suisse romande et au Tessin : période 1997-2000*. Neuchâtel : IRDP (Document de travail 00.1008)

Weiss, Jacques. (2001). *Recherche en éducation dans les Instituts supérieurs de formation des enseignants : recommandations, thèses et situation en Suisse romande et en Suisse alémanique*. Neuchâtel : IRDP (Document de travail 01.1003)

Weiss, Jacques. (2002a). La recherche dans les Hautes Écoles Pédagogiques : premiers repères. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 24(1), 51-64

Weiss, Jacques. (2002b). Savoirs d'expérience et savoirs scientifiques : des savoirs concurrents ou des savoirs compléments?. In Jean Donnay & Marc Bru (Eds), *Recherches pratiques et savoirs en éducation* (pp. 158-170). Bruxelles : De Boeck

Wolter, Stefan C. & Meyer, Peter. (2002). *Educational researchers' use of information services on the World Wide Web : a survey prepared by the PERINE (Pedagogical and Educational Research Information Network for Europe) project : the results from the Swiss Survey*. Aarau : Swiss Coordination Centre for Research in Education

Liste des abréviations utilisées

CDHEP	Conférence des directeurs des Hautes Écoles Pédagogiques
CORECHED	Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation
CIIP	Conférence intercantonale de l'Instruction publique
CRE	Conseil de la recherche en éducation
CSRE	Centre suisse de recherche en éducation
CSST	Conseil suisse de la science et de la technologie
EVAMAR	Projet d'évaluation de la réforme de la maturité
FNRS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
MATHEVAL	Projet d'évaluation de la réforme des mathématiques au cycle primaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PNR	Programme national de recherche
RUIG	Réseau universitaire international de Genève
SIDOS	Service suisse d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales
TIMSS	The Third International Mathematics and Science Study
UE	Union européenne

Annexe I : Priorités de la recherche arrêtées par la CIIP, le 29 mai 1999

Déclaration de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin relative aux priorités de la recherche et à certaines conditions de leur réalisation.

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, vu les propositions de son Conseil de la recherche en éducation du 3 mai 1999, arrête .

Article premier Les domaines suivants sont déclarés de valeur prioritaire pour les prochaines années:

- i) l'évaluation des systèmes de formation ;*
- ii) l'apprentissage des langues ;*
- iii) l'évaluation de la formation des enseignants.*

Les deux premiers nommés relèvent d'une première priorité; le troisième d'une priorité seconde.

Art. 2 Les départements membres de la Conférence sont invités à donner aux institutions de la recherche en éducation en Suisse romande des mandats de recherche communs ou interreliés dans les champs définis comme prioritaires (art. premier).

L'Institut de recherche et de documentation pédagogique, compte tenu de son mandat statutaire, définit ses propositions de plan quadriennal de recherche à l'intérieur des champs prioritaires.

Art. 3 Charge les institutions de recherche de mettre en synergie leurs ressources et leurs compétences en s'inspirant du modèle en cours dans le cadre de la recherche PISA.

Art. 4 Attire l'attention des chercheurs sur l'importance de la valorisation de leurs travaux auprès des responsables politiques et administratifs, ainsi qu'auprès des acteurs de la formation.

Art. 5 Invite les instances chargées des enquêtes sur l'état de la recherche en Suisse (CSRE, SIDOS, IRDP) à coordonner leurs entreprises.

Art. 6 La présente déclaration est portée à la connaissance de l'ensemble des milieux concernés.

Neuchâtel et Porrentruy, le 27 mai 1999

La Présidente

Martine Brunshawig Graf

Le secrétaire général

Jean-Marie Boillat

Annexe II : Tableaux complémentaires

Tableau 1: Différenciation des projets selon les institutions

	n.	%
Inst. administration	123	56%
Inst. universitaire	65	30%
Inst. univ. - thèses	22	10%
Inst. privée	8	4%
TOTAL	218	100%

Tableau 2: Répartition des projets en cours et terminés selon les institutions

	Projets terminés		Projets en cours		Total	
Inst.administration	50	41%	73	59%	123	100%
			68%		64%	
Inst.universitaire	24	37%	41	63%	65	100%
			32%		36%	
Total	74	39%	114	61%	188	100%
			100%		100%	

Tableau 3: Durée des projets

	-1 an		1-3 ans		+3 ans		Total
Total	15	8%	96	49%	85	43%	196

Tableau 4: Durée des projets selon les institutions

	-1 an		1-3 ans		+3 ans		TOTAL	
Inst.admin	11	9%	52	42%	60	49%	123	100%
			73%		54%		71%	
Inst. uni.	4	6%	36	55%	25	39%	65	100%
			27%		38%		29%	
Inst.privée	0	0%	8	100%	0	0%	8	100%
			0%		8%		0%	
Total	15	8%	96	49%	85	43%	196	100%
			100%		100%		100%	

Tableau 5: Sources du financement principal

	interne		mandat		appel offre suisse		appel offre international		total	
Total	71	36%	55	28%	55	28%	14	8%	196	100%

Tableau 6: Sources du financement principal selon les institutions

	interne		mandat		appel offre CH	%	appel offre int.		total	
Inst.admin.	60	49%	42	34%	18	15%	3	2%	123	100%
Inst.univ.	11	17%	11	17%	33	51%	10	15%	65	100%
Inst.privée	1	13%	2	24%	4	50%	1	13%	8	100%

Tableau 7: Thèmes traités dans les projets

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	total
15	21	30	14	6	17	25	17	31	42	218
7%	10%	14%	6%	3%	8%	11%	8%	14%	19%	100%

Classification selon les thèmes:

T1	aspects structurels et d'organisation	T6	conditions individuelles et déterminants de l'apprentissage
T2	plans d'études, contenus et objectifs pédagogiques	T7	conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage
T3	méthodes d'enseignement et d'apprentissage / moyens d'enseignement et médias	T8	effets des processus de formation
T4	évaluation des élèves	T9	divers / autres
T5	attitudes, comportements, formation des enseignant-e-s	T10	évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement

Tableau 8: Thèmes traités dans les projets selon les institutions

	Inst.administ.	Inst. univers.	Inst. privée	Inst.uni.-thèses
T1	11 (9%)	2 (3%)	1 (12%)	1 (4%)
T2	15 (12%)	4 (6%)		2 (9%)
T3	12 (10%)	16 (25%)		2 (9%)
T4	14 (11%)			
T5	3 (2%)	3 (5%)		
T6	9 (7%)	5 (7%)		3 (14%)
T7	7 (6%)	11 (17%)	2 (25%)	5 (23%)
T8	7 (6%)	7 (11%)	3 (38%)	
T9	7 (6%)	14 (21%)	2 (25%)	8 (37%)
T10	38 (31%)	3 (5%)		1 (4%)
Total	123 (100%)	65 (100%)	8 (100%)	22 (100%)

Classification selon les thèmes:

T1	aspects structurels et d'organisation	T6	conditions individuelles et déterminants de l'apprentissage
T2	plans d'études, contenus et objectifs pédagogiques	T7	conditions sociales, politiques, économiques et légales de l'apprentissage
T3	méthodes d'enseignement et d'apprentissage / moyens d'enseignement et médias	T8	effets des processus de formation
T4	évaluation des élèves	T9	divers / autres
T5	attitudes, comportements, formation des enseignant-e-s	T10	évaluation d'un enseignement, d'une formation ou d'un établissement

Tableau 9: Projets différenciés selon le degré d'enseignement

	Inst.admin.	Inst.univ.	Inst.privée	Inst.univ.-thèses	Total n.	Total %
1	5	2		1	8	4%
2	24	5		2	31	14%
3	20	1			21	10%
4	13			1	14	6%
5	8	5	2	1	16	7%
6	6	2			8	4%
7	1	15			16	7%
8		2	4	1	7	3%
9	1	6		1	8	4%
10	16	9		4	29	13%
11	5	16	2	10	33	15%
12	12	1			13	6%
13	6	1		1	8	4%
14	6				6	3%
total	123	65	8	22	218	100%

Classification selon le degré d'enseignement:

1	âge préscolaire, école enfantine	9	enseignement spécial
2	école primaire	10	ensemble du système éducatif
3	secondaire I	11	autre (par ex. projets indépendants du degré d'enseignement)
4	secondaire II général	12	scolarité obligatoire
5	formation professionnelle de base	13	secondaire I et II
6	formation des formateurs	14	formation professionnelle et vie active
7	universités et écoles supérieures		
8	formations des adultes et formation continue professionnelle		

Tableau 10: Principaux destinataires des recherches

	Total
a la communauté scientifique	35 (31%)
b les praticiens et les formateurs	49 (44%)
c les politiciens et les administrateurs	28 (25%)
total	112 (100%)

Tableau 11: Principaux destinataires des recherches selon les institutions

	Inst.admin.	Inst.uni.	Inst.privée	Inst.uni.-thèses
a la communauté scientifique	11 (16%)	19 (51%)	2 (50%)	3 (100%)
b les praticiens et les formateurs	36 (53%)	13 (35%)		
c les politiciens et les administrateurs	21 (31%)	5 (14%)	2 (50%)	
total	68 (100%)	37 (100%)	4 (100%)	3 (100%)

Tableau 12: Différenciation des publications par type

Articles	251	39%
Contributions	145	22%
Ouvrages	39	6%
Autres	211	33%
Total	648	100%

Tableau 13: Types des publications selon les institutions

	Inst.admin. n	Inst.admin. %	Inst.uni. n.	Inst.uni. %	Total n.	Total %
Articles	120	42%	131	37%	251	39%
Contributions	30	10%	115	32%	145	22%
Ouvrages	6	2%	33	9%	39	6%
Autres	132	46%	79	22%	211	33%
Total	288	100%	358	100%	648	100%

Tableau 14: Diffusion nationale et internationale des publications selon les catégories

	Suisse	Suisse	Étranger	Étranger	Total	Total
Articles	189	75%	62	25%	251	100%
Contributions	49	34%	96	66%	145	100%
Ouvrages	21	54%	18	46%	39	100%
Autres	203	95%	10	5%	213	100%
Total	462	71%	186	29%	648	100%

Tableau 15: Langue de diffusion des écrits publiés à l'étranger

	Articles	Contributions	Ouvrages	Autres	Total n.	Total %
Français	39	61	10	2	112	60%
Anglais	7	12	1	1	21	11%
Portugais	6	7	7	1	21	11%
Italien	3	8		2	13	7%
Allemand	2	5		1	8	5%
Espagnol	4			3	7	4%
Divers	1	3			4	2%
Total	62	96	18	9	186	100%

Tableau 16: Langue de diffusion des revues contenant les articles des chercheurs romands et tessinois

	Suisse	Étranger	Total
Français	26 (74%)	26 (53%)	52 (62%)
Allemand	6 (18%)	5 (10%)	11 (13%)
Italien	3 (8%)	2 (4%)	5 (6%)
Anglais		7 (15%)	7 (8%)
Portugais		5 (10%)	5 (6%)
Espagnol		4 (8%)	4 (5%)
Total	35 (100%)	49 (100%)	84 (100%)